



A SON ALTESSE
SERENISSIME
MADAME
LA DUCHESSE
DU MAINE.



MADAME,

Je fais, MADAME, que
nos efforts pour témoigner à V O-
TRE ALTESSE SERE-

EPI T R E.

NISSIME les sentimens respectueux que nous avons pour sa Personne, suffisent pour mériter les effets de Votre Bonté. C'est par cette haute Vertu, autant que par votre illustre Naissance, & par l'étendue de Votre Discernement, & de Votre Savoir, que Vous vous plaisez, MADAME, à nous faire une loi de l'inclination que nous avons à Vous respecter, à Vous admirer. Dans cette confiance j'espere que VOTRE ALTESSE SERENISSIME daignera recevoir favorablement le petit ouvrage que je prens la liberté de lui présenter.

ÉPI TRE

Si j'étois assez heureux pour
l'avoir bien travaillé, il pou-
roit être digne de Votre Protec-
tion, par le rapport qu'il a aux
nobles amusemens qui deta-
chent avec tant d'éclat l'éléva-
tion de vos occupations sérieuses.
VOTRE ALTESSE SE-
RENISSIME, qui pour goû-
ter avec plus de plaisir les sen-
timens des grandes Princesses; la
simplicité des personnes les plus
communes, en représente l'action
avec tant de délicatesse, & de
supériorité, verroit peut-être
avec quelque satisfaction dans
mon ouvrage des regles dans les-
quelles je voudrois bien fixer le

ÉPI TRE.

gout de l'Action. Non, MADAME, que je présume avoir
aproché dans mes instructions de
cette délicatesse, de cette supé-
riorité, qui fait l'admiration de
ceux qui ont le bonheur d'être
témoins de vos divertissemens;
les maximes les plus solides, l'é-
tude, l'exécution la plus con-
sommée, ne pourront jamais nous
conduire à cette perfection.
Ainsi, MADAME, je supplie
VOTRE ALTESSE SER-
RENISSIME de ne point se
servir de ses lumières pour ju-
ger de cet ouvrage; mais d'u-
ser de sa Bonté ordinaire pour
le protéger. Ce fera toujours

ÉPI TRE.

beaucoup pour moi , qu'après
avoir eu une favorable occasion
de témoigner au grand Prince ,
à qui vous devez vos précieux
jours , l'inviolable attachement
que j'ai pour sa Personne , je
puisse aussi , MADAME , en
vous dédiant cet ouvrage ,
Vous faire connoître le zèle &
la vénération que j'ai pour V O -
T R E A L T E S S E S E R B -
N I S S I M E . Ce n'est point à un
Auteur aussi foible que je le suis ,
à rapeler toutes les Vertus qui la
font révérer ; à représenter cet
Esprit sublime , qui pénètre dans
le savoir le plus profond , qui se
produit avec tant d'Eloquence ,

ÉPIÔRE.

qui donne enfin ses décisions avec tant de justesse, qu'à peine sont-elles prononcées qu'on les respecte avec admiration, qu'on les suit avec empressement. Fat-tererois des vérités, qui ne peuvent recevoir tout leur éclat que dans votre Personne. Ainsi, MADAME, assez sage pour retenir des expressions, qui ne pourroient répondre à ces éclatantes Vertus; mais assez éclairé pour en connoître toute la grandeur, je reste dans le respectueux silence qu'elles m'imposent. Il ne m'est permis que d'en être touché aussi vivement que je le suis; & de me conduire

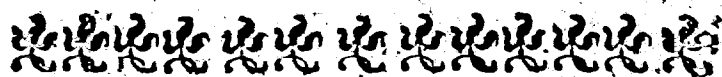
ÉPITRE.

avec tant de soumission, que
je puisse Vous persuader, MA-
DAME, que personne ne sau-
roit être avec plus de respect &
de vénération que ie le suis,

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE SERENISS.

Le tres-humble & tres-
obeissant serviteur
DE GRIMAREST.



P R E F A C E.

C E Livre doit sa naissance à la Critique que l'on a faite de la Vie de Moliere ; dans laquelle on me reproche de la présomption sur ce que j'ai avancé touchant l'action du Théâtre. J'ai cru que je devois dans ma Réponse à cette Critique, faire connoître au Public que je n'ignorois pas tout-à-fait cette partie de la Rhétorique : Heureusement j'ai fait voir que mon Critique n'en avoit qu'une légère & imparfaite connoissance , & telle qu'on l'acquiert , quand destitué de principes & de goût , on se contente de fréquenter

P R E F A C E.

les spectacles pour se la donner. Messieurs les Journalistes de Paris dans l'extrait de cette Réponse m'ont animé à faire davantage. *Il seroit à souhaiter*, disent-ils, *que sans craindre d'ennuyer le Public, l'Auteur nous eût dit tout ce qu'il paroît savoir sur cette matiere; cela auroit son utilité.* Un jugement si assuré & si avantageux m'a donné de la confiance; mais j'ai poussé plus loin mon ouvrage, aiant remarqué que ceux qui lisent, & qui chantent, avoient autant besoin d'être conduits, que ceux qui déclament. J'ai même été jusques à donner des regles à ceux qui peuvent avoir un Discours public, - ou un Plaidoyé à prononcer. Et comme toutes ces parties suposent une parfaite connoissance de l'effet des

PREFACE.

Accens, de la Quantité, & de la Ponctuation, je n'ai pu me dispenser de dire ce que j'en fais, pour donner à mon Lecteur ce qu'il peut désirer de moi. Voila donc véritablement un livre nouveau que je lui presente: car je ne crois pas qu'en notre Langue on ait encore traité de toutes ces parties ensemble; & il y en a même dont on ne l'a point fait séparément. Quelque succès que puisse avoir mon travail, il aura son utilité. S'il est mauvais, quelque Auteur charitable, & connoisseur pourra faire mieux: s'il est passable, on aura des principes que l'on n'avoit point encore dans une science, dont l'usage est cependant si fréquent & si nécessaire.

Il est vrai que l'on a traité

P R E F A C E.

Avant moi de l'Action de l'Orateur, & de la Méthode de bien prononcer un Discours; mais ce n'a pas été dans la même vue; & j'ose même avancer, que ces traités sont imparfaits, & d'un goût différent de celui dont on veut s'instruire aujourd'hui. Je vois si peu de personnes qui aient une juste & agréable Récitation, dans quelque genre que ce soit, que j'ai cru me faire un mérite de donner des préceptes pour l'acquies, quand on a d'ailleurs les dispositions de la Nature nécessaires pour y parvenir. Si je réussis dans mon dessein, je croirai avoir fait un grand ouvrage; parcequ'il n'y a personne qui ne soit exposé à réciter en public; & il y a des gens que leurs emplois y obligent indis-

P R E F A C E :

Pensablement , & qui seront peut-être bien aises de lire en leur particulier les avis que je prens la liberté de leur donner publiquement , pour leur procurer un avantage , qui a presque toujours d'heureuses suites. Je ne prétens donc point avoir traité d'une matiere frivole ; au contraire je la crois grave ; & l'on en conviendra avec moi , si l'on veut bien se donner la peine de l'examiner sérieusement. Je ne parle ainsi que pour répondre à l'avance à de certaines gens qui s'imaginent qu'il est de leur honneur de négliger les premières connoissances , & de se donner de la supériorité sur les Auteurs qui s'y attachent. Ces petits fanfarons littéraires , dont la chancelante réputation n'est

PREFACE.

Soutenus que par le talent qu'ils ont de s'enrichir des dépouilles des Auteurs qui les ont précédés, & de faire valoir pour quinze jours de bel esprit qu'ils ont eu soin de ramasser, décident sur un ouvrage avec tant d'effronterie, que leur jugement fait quelquefois effet parmi le commun des Lecteurs, qui se laissent conduire par ces pestes de la littérature, lesquels sont d'assez mauvaise foi, pour puiser dans un ouvrage qu'ils blâment, les connoissances qui leur manquent. Je prie donc mon Lecteur de ne se point laisser séduire par ces ennemis du bon sens, avant que d'avoir réfléchi sur mon travail, que j'ai fait avec toute l'attention dont je suis capable. Je ne prétens pas néanmoins avoir épuisé la

ma-

P R E F A C E.

matiere ; mais je n'en fais pas davantage, à moins qu'on ne m'aide à l'aprofondir. J'ouvre le chemin pour la perfectionner, c'est encore beaucoup pour moi ; car il n'est pas aisé de statuer sur une chose que l'on a cru jusqu'à present ne dépendre que du goût.

De tous les tems l'usage noble & agréable de la parole dans le Recitatif a fait honneur à celui qui l'a possédé ; les personnes les plus élevées veulent bien même le cultiver ; mais l'on n'a point encore recherché les moyens de l'établir sur des principes ; on s'en est tenu au goût courant, qui tantôt a été bon, tantôt mauvais : Le seul plaisir de détruire cette incertitude ma déterminé à travailler ; & mon ambition seroit as-

P R E F A C E,

sez remplie, si quelques connoisseurs se rangeoient de mon côté; & vouloient bien répandre que cet ouvrage, quoique peut-être imparfait, m'a cependant coûté beaucoup. Il n'est pas jusques au titre qui ne m'ait embarrassé: l'idée vulgaire que l'on a de la signification du terme *Recitatif*, ne s'étend point au de là du Chant. En voila assez pour élever des Critiques contre moi; on est alerte pour me trouver en défaut dans l'expression; & l'on m'a reproché que j'aie dit dans un autre ouvrage, que pourvu que je me fisse bien entendre, je m'embarrassois peu qu'on me reprochât la singularité. C'est cette singularité, a-t-on dit, qui jette de l'obscurité, & de la confusion dans le stile. Il me semble que

PREFACE.

L'on pouvoit me reprendre avec plus de justesse, & que l'on ne peut inférer de ma proposition, que j'aie dessein d'être obscur, & confus; au contraire, & je l'ai déjà dit ailleurs, je ne hazarde une expression que pour donner plus de feu, plus de concision, plus de netteté à ce que j'exprime, & pour m'accommoder aux gens du monde, qui ont un langage quelque fois bien différent de celui des personnes qui me reprennent. C'est pour leur épargner de la peine que je me justifie sur mon titre. Je leur avoue que j'ai été partagé entre *Recit*, *Recitatif*, & *Recitation*. Mais le premier n'étant que la Narration d'une aventure, ou d'une action qui s'est passée; & la Recitation n'étant que la maniere

P R E F A C E.

de reciter de l'Orateur, détachée du geste, j'ai cru que je devois m'en tenir à celui de ces trois termes dont la signification est la plus juste & la plus étendue ; Et afin d'ôter toute équivoque, j'ai ajouté des termes pour faire entendre au Public que je traitois de l'action du Lecteur, de l'Orateur, de celui qui déclame, & de celui qui chante.

On trouvera peut-être encore mauvais que j'aie donné quelques regles qui dérogent à l'usage. Pourquoi, dira-t-on, avancez-vous, par exemple, que les *e* sont ouverts devant les finales muettes, *college*, *manege*, *privilege*, *siege*, détruisent votre principe. Mon Lecteur en fera s'il veut une exception ; mais mon sentiment, est que,

P R E F A C E.

Bien que ces silabes aient pres- que le son de l'é fermé ; cepen- dant j'y sens de la différence assez pour ne les point excep- ter de ma regle. Ce sont-là de petites altérations , que de bons Orateurs de Province, qui vien- nent briller à Paris , introdui- sent dans notre Langue , & con- tre lesquelles on devoit tou- jours être en garde. Mais sans songer que ce célèbre Prédica- teur est Provençal, que cet ha- bile Avocat est Normand , on se fait un honneur, ou une ha- bitude d'imiter leur langage. C'est par le peu de précaution que l'on a contre leur défaut de prononciation que l'on com- mence, même sur le Théâtre, à prononcer *Roiame* , *envoier* , & autres termes semblables ; pour *Royaume* , *envoyer* , &c.

PRÉFACE.

Et quelque soin qu'un célèbre Académicien ait pris de nous démontrer l'usage que l'on doit faire de l'y grec, & la conséquence dont il est de ne le point employer mal à propos, on ne veut pas s'assujettir à la raison, & l'on ne veut dans ces occasions recevoir pour guide que sa phantasie. Parce qu'un Provincial apportera quelque défaut dans notre prononciation, faudra-t-il à cause de cela faire une exception, une règle? Je croirois au contraire que les personnes qui se font un plaisir & une occupation de cultiver la Langue, devroient détruire toutes ces innovations vicieuses.

Comme je préviens dans le corps de mon ouvrage, quelques objections que l'on peut me faire, j'ai la satisfaction de

P R E F A C E.

n'être point obligé de faire une
plus longue Préface.



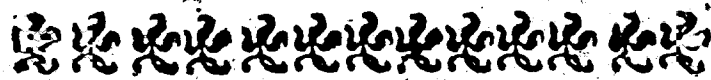
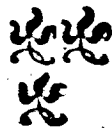


TABLE DES CHAPITRES.

D ES Accens Chap. I.	4.
De la Quantité. Chap. II.	25.
De la Ponctuation. Chap. III.	44.
De la Lecture, ou Recit simple. Chap. IV.	73.
De la Prononciation du Discours Oratoire. Chap. V.	101.
De l'Action de l'Avocat. Chap. VI.	110.
De la Declamation. Chap. VII.	119.
Du Chant. Chap. VII.	199.



TRAITE



TRAITE DU RECITATIF

DANS LA LECTURE,
DANS L'ACTION PUBLIQUE,
DANS LA DECLAMATION,
ET DANS LE CHANT.

LE Recitatif est l'Art
de lire, de prononcer,
de déclamer, ou de
chanter un Discours,
suivant les regles de la Pronon-
ciation, & de la Punctuation.



A

2 TRAITÉ

Il n'y a point de Nation qui recite avec plus de grace, avec plus de délicatesse, que nous le faisons aujourd'hui ; mais il est tems de fixer le goût, & l'usage, s'il est possible, & de commencer à donner des regles pour les conserver. Je conviens que cela n'est pas aisé ; il faut une expérience consommée, & beaucoup de reflexions, pour être toujours en état de donner à sa parole des tons, & des mesures qui conviennent à l'expression. J'avoue encore que la Nature fait les premiers frais dans cette partie de la Rhetorique ; nous apportons avec nous une voix sonore & flexible, & la facilité du geste, nécessaires l'une & l'autre pour satisfaire l'esprit, & pour toucher le cœur de

DU RECITATIF. 3

ceux qui nous écoutent. Il y a cependant des regles pour conduire la voix & le geste; il est important de les savoir, si l'on veut se faire un mérite de la parole. Je vais essayer d'enseigner cet agrément, qui pourroit se perdre, si on ne soutenoit par des principes, le goût & l'usage dans les bornes de la justesse.

Pour faire une lecture avec intelligence; pour prononcer un discours oratoire avec grace; pour donner de l'action à un ouvrage; & pour exprimer le chant avec justesse, il est nécessaire absolument de connoître l'effet des Accens, de la Quantité, & de la Ponctuation dans la prononciation, & dans l'arrangement de nos termes, & de nos expressions. Ainsi je me trouve obli-

gé de préparer mon Lecteur sur ces trois parties, avant que d'entrer dans la matiere, qui fait l'objet de mon travail.



C H A P I T R E I.

des Accens.

J'ENTENDS ici par, *Accent*, une marque dont on se sert dans l'Ecriture, & dans l'Impression, pour faire prononcer une syllabe d'un ton plus aigu, ou plus grave; dans un tems plus long, ou plus bref, que si cette marque n'y étoit pas.

Comme je ne traite de l'Accent que par rapott au besoin que l'on en a pour prononcer, je suis dispensé de parler de son origine, & de l'usage qu'en font les autres Nations.

DU RECITATIF. J

Je ne discuterai point aussi si nous avons raison, ou non; de nous en servir; il suffit que nous l'aïons admis. Je dois seulement faire connoître son effet dans la Prononciation, & l'emploi que nous en devons faire. C'est en quoi les personnes, même les plus éclairées, ont acoutumé de se tromper; ou du moins c'est ce qu'on néglige communément; sur tout dans l'impression, où cet abus tire à conséquence: Car je conviens que dans le commerce ordinaire de l'écriture, il y auroit une espece de pédantisme, pour un homme du monde, d'observer trop rigoureusement l'emploi des Accens. Il faut passer cette negligence à une Dame, à un Courtisan; ils n'ont pas besoin de cette fati-

ganté attention. Mais ces Accens mal employés font dans l'impression des effets si différens, qu'il n'est pas pardonna- ble à un Auteur de les con- fondre, ou de les omettre ; puis- qu'ils font absolument nécessai- res au recit, comme on le ver- ra par la suite.

Nous avons trois Accens, l'aigu, le grave, & le circon- flexe.

L'Accent aigu, qui se fait ainsi, ' , est celui qui marque que l'*e* sur lequel il est employé doit être prononcé d'un ton élevé, & avec un son aigu, comme dans la dernière syllabe de *bonté*. Et l'*e* ainsi accentué s'appelle *e* fermé, ou latin.

L'Accent grave, dont voici la figure, ` , avertit que l'*e*, sur lequel on l'emploie, doit se

DU RECITATIF. y

prononcer d'un ton plus bas & plus sourd , comme à la dernière silabe de succès , ou l'e , doit être prononcé de la même manière que s'il y avoit un a , & un i , à sa place. On se sert encore de cet accent pour distinguer la particule à , de a troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe , avoir ; où , adverbe de lieu , d'avec , ou , conjonction ; là , adverbe , d'avec la , article : mais il ne cause aucune différence dans la prononciation de ces monosyllabes. L'e sur lequel on met cet accent , se nomme e ouvert. Néanmoins il y en a qui sans cet accent se prononcent de même , comme je le ferai remarquer.

L'Accent circonflexe , qui se fait ainsi , ^ , a trois propriétés ;

8 T R A I T É

l'une de rendre longue la syllabe, sur laquelle il est employé; comme dans la première de, *ôier*; l'autre de n'y être mis qu'à la place d'une lettre muette qui faisoit le même effet; & la troisième d'ouvrir l'e sur lequel il est placé, comme dans *honnêtement*.

On peut ajouter à ces accents, la cédille, & le point double, sur une voyelle, puisqu'ils causent de l'altération au son de la syllabe, où on les emploie.

Comme deux voyelles jointes ensemble font en françois un son aussi simple, & aussi parfait, que celui d'une des cinq voyelles ordinaires prononcée seule; ç'a été une nécessité, lorsqu'on a été obligé de faire sonner ces deux voyelles séparément, de convenir d'une

DU RÉCITATIF. 9

marque, pour le faire connoître ; ce sont deux points, que l'on met sur la dernière, comme on le voit dans les mots suivants, *hair*, *Saül*, *réüffir*, *boëte*. Mais les Imprimeurs (car je ne veux point accuser les Auteurs de l'ignorance que je vais reprocher à ceux-là) ne sachant point l'effet que doivent produire ces deux points, les emploient presque toujours mal à propos, surtout après ces deux espèces de voyelles, *eu*, & *ou* ; car ils écrivent, *feuille*, & *rouille*, au lieu de *feuille* & *rouille* ; ce qui feroit faire véritablement une faute de prononciation à un étranger, ou à un autre Lecteur, prévenu de l'effet de ces deux points, en prononçant ; *feu - ille - rou - ille*. Car l'usage aiant établi deux *u* dans notre langue, l'un

voyelle, *u*, l'autre consonne, *v* ; & le propre des deux points sur la dernière voyelle, étant de la détacher de celle qui la précède, pour les faire sonner toutes deux, il s'ensuivra que l'orthographe ou la prononciation de ces termes sera vicieuse. Cette faute des Imprimeurs vient, de ce qu'ils ne distinguent pas le son parfait d'une voyelle française, d'avec celui d'une autre voyelle ; & ils se sont imaginés que c'étoit une règle générale de mettre deux points sur la dernière des deux voyelles qui sont jointes ensemble.

La Cédille est un petit, renversé, ou une virgule que l'on met sous le *ç*, pour lui donner devant l'*a*, l'*o* & l'*u*, le son de l'*r* forte, comme dans ces mots, *déçà*, *déçu*, *leçon*. Un célèbre

DU RECITATIF. . II

Académicien n'admet point ce ç adouci ; il substitue deux *ss*, à sa place : ainsi il écrit *deffa*, *deffu*, & *lesson*. Mais il y a un inconvénient pour la prononciation ; non seulement parceque la premiere silabe change de quantité ; mais encore parceque la prononciation en est différente : car, par exemple, dans le pluriel de *leçons*, où la premiere silabe est breve , & l'*e* muet , si on substitue deux *ss* au lieu du ç , avec la cédille , l'*e* deviendra long & ouvert , parcequ'il sera devant deux consones , & on prononcera *lessons*, come *cessons*, ou *paissions* , & l'*e* fermé de *déçu*, se changera en *e* ouvert. C'est là, ce me semble ; ne pas faire attention à la délicatesse de la prononciation , que d'admettre ces sortes de changemens , que

le raisonnement détruit. Ainsi je trouve que l'usage de la cédille est nécessaire pour prononcer.

Si l'on ne fesoit point un abus grossier des accens, j'aurois suffisamment expliqué leur usage par rapport à la prononciation; mais on en fait un emploi si bizarre, que je suis obligé de prévenir sur cela le Lecteur, afin qu'il ne s'y trompe pas.

Tous les noms substantifs qui se terminent en *é* fermé, doivent y avoir un accent aigu, comme dans *charité*, *bonté*. Si l'on marque leur pluriel par une *s*, on doit y employer ce même accent; parceque le propre de l'*s* finale étant d'être muette, on prononceroit *bontes*, s'il n'y avoit point d'accent, comme l'on prononceroit *contes*. Il en est de même des adjectifs, &

DU RECITATIF. 13

des participes terminés en *é* fermé, & de leurs pluriels; ainsi que des secondes personnes du pluriel, comme *éveillé*, *éveillés*, *aimé*, *aimés*, vous *aimés*, vous *aimerés*. Mais il est à remarquer que si l'on met à ces pluriels un *z*, au lieu de l'*s* finale, on ne doit pas y employer d'accent, parceque le propre du *z* final est de fermer l'*e* qui le précède. Il en est de même de l'*r* muette, aux noms & aux verbes terminés en, *er*, *aimer*, *oublier*, *metier*, *particulier*; car la prononciation des Parisiens est tres-défectueuse, d'ouvrir l'*e* de ces infinitifs, comme on le fait aux adjectifs, & aux monosyllabes terminés par la même lettre, comme *amer*, *léger*, *fer*, *mer*; car dès que l'on fait sonner l'*r* finale, l'*e* qui est devant doit être ouvert.

Toute syllable qui a un *e* fermé, comme dans *bonté*, doit donc absolument avoir un accent aigu; ainsi je suis de sentiment qu'il faut accentuer toutes les syllables suivantes, *été*, *dégénéré*, & semblables. Cette exactitude éclaircit le Lecteur sur sa prononciation, qui est incertaine en bien des occasions, quand on n'est pas déterminé par l'accent; bien des gens, comme en Dauphiné, prononçant *decision* avec un *e* muet pour *décision*; & d'autres, comme les Gascons, donnant à tous les *e* muets la prononciation de l'*e* fermé.

On dira sans doute que je veux acabler notre Langue par une multitude fort incommode d'accens. Il ne falloit point les admettre, si l'on ne vou-

DU RECITATIF. 15

loit pas s'en servir ; ou à l'exemple des Latins , ne donner qu'une prononciation à notre *e*. Mais il y a bien des occasions où il ne faut point d'accens ; la prononciation y est déterminée par les lettres , ou par les syllables qui suivent , ou qui précèdent , comme on le verra plus particulièrement , quand j'aurai parlé de l'emploi qu'on doit faire de l'accent grave.

Tous les substantifs , & les prépositions , ou adverbés terminés en *es* , ont besoin d'un accent grave , pour déterminer leur prononciation , comme *succès* , *après* ; autrement l'on prononceroit *succes* , comme la seconde personne du singulier *je succe* ; & *apres* , comme le pluriel de l'adjectif , *apre*. Il me paroît que c'est là tout l'usage

que l'on doit faire de l'accent grave ; puisqu'en faisant les remarques suivantes on peut s'exemter de s'en servir.

Premièrement tous les monosyllabes en *es* ont l'*e* ouvert ; ainsi ils n'ont pas besoin d'accent, excepté *dès*, adverbe de tems ; mais c'est seulement pour le distinguer de l'article, & non pour le faire prononcer. On doit excepter de cette regle deux monosyllabes qui ont l'*e* fermé, si on veut les écrire par une *s*. ce sont, *nés*, *natus* & *chés*, *apud* : mais comme leur véritable orthographe est de les écrire par un *z*, la regle que je viens d'établir est générale. Ainsi l'on écrit *mes*, *tes*, *ses*, *les*, *des*, sans accent. Je ne trouve rien de plus éloigné de l'usage & de la raison, que le sentiment

DU RECITATIF. 17

ment de l'Auteur de *l'Art de prononcer*, qui veut que ces monosyllables se prononcent en é fermé : Je ne veux pour prouver le contraire, que prier le Lecteur d'en chanter quelqu'un avec cadence, ou avec tenue, le prononcera-t-il comme la dernière syllable de *bontés* ?

Secondement toutes consonnes que l'on fait sonner à la fin d'un mot, comme le *c*, l'*f*, & le *t*, ouvrent l'*e* qui les précède, c'est pourquoi on ne donne point d'accent grave à tous les noms de cette terminaison, comme *avec*, *bec*, *chef*, *bref*, *sujet*, *valet*, *net*. Il en est de même de l'*r* à la fin des substantifs, & des adjectifs, comme *Jupiter*, *mer*, *amer*, *léger*. Que l'on ne me dise point que quelques personnes prononcent

léger, comme si le dernier *é* étoit fermé ; que quelques Poëtes feroient rimer à *protéger* ; & que l'on prononce aussi *clef* en *é* fermé. Je répons en premier lieu que la prononciation, & la rime de *léger* en *é* fermé sont fausses l'une & l'autre ; & En second lieu que l'on ne fait point sonner l'*f* de *clef*, & qu'ainsi il ne le faut regarder que comme un mot que l'on écrit sans *f* : & ainsi de tous les autres noms dont la consonne finale est muette. Il est à remarquer que les mots dont on fait sonner l'*r* finale conservent l'*e* ouvert dans leurs composés, comme on le remarque dans *légereté*, *légerement* de *léger*.

En troisieme lieu, c'est le propre de la syllabe muette, ou féminine, qui termine un mot,

DU RECITATIF. 19

d'ouvrir l'e de la syllable qui la précède, fortement quand il y a deux consonnes entre les deux e, comme dans *tonnerre*; foiblement lorsqu'il n'y en a qu'une; comme dans, *pere*; ainsi il ne faut point d'accent grave sur les pénultiemes des mots féminins. Cette regle est si certaine que la pénultieme, par exemple, du participe *dégénéré*; qui se prononce en é fermé, change de prononciation dans la troisième personne du present de l'indicatif & du conjonctif *dégénère, dégènerent*, où l'e devient ouvert. C'est pourquoi ce seroit plutôt mon sentiment que l'on receût ce principe, que de suivre la regle qu'un illustre Academicien veut établir, qui est d'ôter une des consonnes semblables, & d'ac-

centuer tous les e ouverts. Car outre que c'est donner une desagréable attention à ceux qui écrivent, ou qui impriment, c'est que cette innovation altere la quantité des syllabes, comme je le ferai remarquer dans la suite. Je ne doute pas que bien des gens, qui pincent leur prononciation, s'il m'est permis de parler ainsi, ne s'élèvent contre moi, à l'occasion de cette règle: Ils diront que la plus part de ces pénultièmes syllabes sont en é fermé; mais ils n'y ont pas bien fait attention; & je les prie, pour se desabuser, de consulter le chant, ils verront que je n'ai pas tort.

Enfin je puis encore épargner les accens graves dans les autres syllabes qui ont l'e ouvert, en faisant observer, que c'est

DU RECITATIF. 2¹

un principe certain , qu'il est toujours de cette nature devant deux consonnes , plus fort , lorsqu'elles sont semblables , comme dans *errer* , *abeſſe* , & quand elles terminent le mot , comme dans *ouvert* ; plus foible lorsqu'elles sont diſſemblables , & qu'elles ne terminent pas le mot , comme dans *exprimer*. On doit cependant excepter de cette regle les termes , qui commencent par des prépoſitions inſéparables , comme , *décliner* , *mépriser* , *réprimander* , dont l'*é* est fermé.

Toutes les ſilabes dont on a ôté une lettre muette , qui rendoit la ſilabe longue , doivent avoir un accent circonflexe , comme dans les mots *oier* , *fête* , qu'il *formât* , vous *aimâtes* , vous *dîtes* , au parfait ſimple ,

vous *êtes*, vous *fûtes*. Mais c'est un abus que d'employer cet accent sur une syllabe, qui n'est point longue, quoique l'on en ait ôté une lettre muette, comme dans *vu*, *pu*, participes des verbes *voir* & *pourvoir*, parce que cet accent alors ne contribue en rien à leur prononciation. Ce qui me donne occasion de faire remarquer que quand, *voire*, est pronom possessif adjectif, il ne doit point avoir d'accent circonflexe sur la première syllabe; parce qu'elle ne reste pas longue, *j'ai vu votre frère*; mais qu'il faut lui en donner un, quand il est pronom possessif absolu, comme quand on dit, *j'ai perdu mon livre, mais j'ai retrouvé le vôtre*; parce qu'alors la syllabe demeure longue.

DU RECITATIF. 23

C'est encore une propriété de l'accent circonflexe de rendre ouvert l'e sur lequel il est employé, comme dans les mots suivans, *honnêtement*, *fêter*.

Ceux qui suivent le sentiment de l'Auteur du Traité de la Grammaire, sur ce qui regarde l'Orthographe, pourront trouver à redire que j'étende si fort le pouvoir & l'usage des accens : Et ceux qui sur le même sujet font de l'opinion du célèbre Académicien, dont j'ai parlé, trouveront peut-être mauvais que je n'emploie pas les accens aussi souvent qu'il le juge à propos. Mais quand ils devroient me censurer, j'ai cru que je devois éviter les deux excès, où ils semblent être tombés. Le premier soutient son orthographe par l'u-

sage; & c'est ce même usage qui a banni l'ancienneté dont il prend le parti: Et l'autre s'est attaché à la prononciation; mais il me paroît qu'il ne l'a point assez examinée, puisque son orthographe nous fait mal prononcer en bien des occasions. Ainsi j'ai cru que je devois prendre le milieu entre ces deux grands hommes, pour acorder mieux, qu'ils ne l'ont fait, l'usage avec la prononciation. Je conviens que mon autorité n'est pas d'un aussi grand poids que la leur; mais je suis si souvent dans les détails de la langue, qu'ils peuvent moins m'échaper qu'à ces Messieurs, qui n'en sont occupés que par les endroits les plus élevés: Et je suis persuadé que si j'ai heureusement rencontré, ils m'en sauront

sauront gré les premiers.

Après avoir fait connoître succinctement l'effet des Accens dans notre prononciation, l'ordre que je me suis prescrit, demande, que je prévienne aussi le Lecteur sur la Quantité que nous observons dans nos syllabes.



CHAPITRE II.

de la Quantité.

LA Quantité des syllabes est la mesure du tems que l'on emploie à les prononcer.

Cette mesure est à la vérité arbitraire, par rapport à la lenteur, ou à la brièveté de la prononciation des personnes qui parlent; les uns le faisant avec

beaucoup plus de facilité & de promptitude que les autres. Mais cette quantité doit être fixe & déterminée, suivant le rapport que les syllabes doivent avoir entre elles. Ainsi quoique le Gascon ait la prononciation plus vive que le Normand, néanmoins, toutes choses égales, ils doivent observer les mêmes règles de quantité : Je vais tâcher de les établir, pour empêcher, ou de traîner sa parole, ou de bredouiller, pour me servir du terme qui est propre à ce défaut.

Je remarque que nous avons quatre intervalles différens pour prononcer nos syllabes.

Dans le plus court nous prononçons les syllabes breves, & dans le plus long nous prononçons les longues ; mais l'intér-

vale entre les unes & les autres est encore partagé, en deux, l'un qui approche plus des longues, & l'autre des breves.

Ce n'est pas une chose aisée que de ranger nos syllabes sous ces quatre intervalles; non seulement parcequ'ils sont un peu arbitraires; mais encore parce que sur ces sortes de matières personne ne veut jamais convenir. Qu'après bien des réflexions & du travail on trouve un principe, qu'on le propose, un homme dont la folie sera de croire être homme de lettres, & entendu en toutes choses, de sa pleine autorité condamnera ce principe, le tournera en ridicule: Le nombre des gens qui ressemblent à cet homme-là, étant le plus nombreux, il a les rieurs

de son côté ; & l'on ne remporte de son travail que le chagrin d'avoir découvert l'ignorance de gens, que le plus souvent on estimoit auparavant. Parce que l'on croit apprendre suffisamment la quantité sans la connoître, on trouvera peut-être extraordinaire que je veuille lui donner des regles. Je veux hazarder ce ridicule, parcequ'il est absolument nécessaire de savoir ces principes pour parvenir à la connoissance, qui fait le sujet de mon ouvrage. Et si je suis l'objet de leur raillerie, je leur déclare à mon tour qu'ils le sont de la mienne, quand ils s'exposent imprudemment à lire, ou à parler en public : c'est pour les conduire en cela que je me suis déterminé à travailler ; si

je n'y ai pas réussi, qu'ils me reprennent par de solides raisonnemens, je passerai condamnation de leur censure; mais si à leur ordinaire ils s'écrient *insensément* sur mon ouvrage, je leur déclare encore que je les méprise par avance. Je prie le Lecteur de me pardonner cette petite digression; j'ai cru qu'elle étoit nécessaire pour prévenir la mauvaise volonté de certains gens, toujours préparés à prendre un Auteur de son mauvais côté: & quand ils ne peuvent mordre sur son travail, ils veulent pénétrer jusques dans ses intentions, & lui en donner de mauvaises s'ils peuvent. Cela m'est déjà arrivé plus d'une fois; ainsi je puis m'en plaindre.

Je reprends mon sujet; & je dis que nos syllabes les plus bre-

ves sont formées par nos *e* muets ; ou féminins ; & même celles qui terminent les mots ne se font presque pas entendre , quoique l'on ne doive jamais omettre de les prononcer , comme les deux premières de *recevoir* ; la première & la dernière de *fenêtre* ; la seconde de *porte* , *aiment* ; & les monosyllables *me* , *te* , *se* , *le* , *de* , *ne* , *que* , *ce*.

On emploie un peu plus de tems à prononcer les syllabes formées par une consonne seule & par une voyelle ; par un *a* , comme *talent* ; par un *é* fermé , comme *semé* ; par un *i* , comme *diligent* ; par un *o* , comme *monosyllabe* ; & par un *u* , comme *munir*. Si les voyelles forment seules une syllabe , elles paroissent avoir la même quantité , comme dans les mots suivans , *attendre* , *ha-*

bile, éré, oblige, inutile usure.

Je mets encore sous cette espee de quantité les dernieres silabes des infinitifs terminés en *er*, & en *ir*, comme *diligenter, finir.*

Il me semble que les silabes qui sont composées de ces voyelles qui sont propres à la Langue Françoisé, autres que les cinq voyelles communes à toutes les Langues, sont plus longües que les précédentes : Telles sont *ai, eu, au, oi, an, en, am, em, om, on, um, un* ; on s'en aperçoit dans les mots suivans, *Antoine, encheve, auteur, Ambroise, emblême, Oniphale, maison, un.* Les dernieres silabes d'un mot, ou les monosilabes terminés par une consonne que l'on fait sonner, sont encore de cétte espee, comme *neuf, vif, net, fer, léger,*

esprit: de même que celles qui dans le commencement, ou au milieu d'un mot sont composées de deux consonnes, qui ensemble servent à former le son, comme la première de *prier*, *breton*, *normand*; & la seconde de *obliger*.

Enfin je mets au nombre des plus longues syllabes, celles qui terminées par un *z*, par un *x*, ou par une *s* muette, sont les dernières des mots qui ont la terminaison masculine. Cette règle n'a point d'exception, de quelque nature que puissent être les termes. En voici des exemples *nez*, *chez*, *vaux*, *je veux*, *vontés*, *aimés* adjectif, *aimez* seconde personne du pluriel, *après*, *hélas*. . D'où il résulte que les dernières syllabes des pluriels masculins sont toutes longues.

DU RECITATIF. 33

Les voyelles françoises, dont je viens de parler, terminées par une lettre muette, ou suivies d'une syllabe féminine, formée par deux consonnes, sont de même quantité. On reconnoît la vérité de cette observation en prononçant les termes suivans, *banc, marchand, second, sang, long, contraint, feint, contraindre, seindre, comprendre, maligne, contente, marquer, entrer, haute, autre, neuve, outre.* On pourroit excepter de cette règle les noms, les adverbess en *ent*, qui se prononcent avec plus de brieveté, & qui à cause de cela doivent être compris sous l'espece de quantité précédente. Mais il y a une bonne raison pour le faire à l'égard des noms, c'est pour distinguer leur pluriel d'avec leur singu-

lier dans la prononciation, comme on peut le remarquer dans *Président*, *Présidens*; mais à l'exception de *faincant*, de *geant*, d'*enfant*, & d'*elephant*, tous les noms de cette terminaison ont la dernière syllabe longue.

Deux lettres semblables nécessaires à la prononciation de deux syllabes rendent la première longue, *errer*, *tonnerre*. C'est cette longueur qui m'empêcheroit de suivre l'orthographe de l'Académicien, qui supprime l'une de ces *rr*, & qui emploie un accent grave sur la première syllabe pour lui conserver sa prononciation: mais il n'a pas pris garde que cet accent n'a pas la propriété de conserver aussi la quantité. Ainsi l'on prononcera *guère bellum*,

comme *guere*, *parum*; *tère*, *terra*, comme se *taire*, *tacere*. Cette altération de quantité me détermine absolument à réfuter cette nouveauté d'orthographe.

Je ne sais si je serai assez heureux pour éclaircir la quantité que deux *ff*, jointes ensemble, produisent dans les syllabes : Elle est si différente que cela ne me paroît pas aisé : & c'est en cette occasion que j'ai recours à l'usage. Cependant comme je suis de sentiment qu'il ne s'établit jamais que sur quelque fondement, je vais tâcher de le chercher. Ainsi je trouve que toutes les pénultièmes des imparfaits du conjonctif sont longues, que *j'aimasse*, que *je prisse*, que *tu fisses*, que *je deusse*, que *tu fusses* : que les voyelles *ai*, & *oi*, & la diph-

rōngue *ui*, devant deux *ss*, font
 longues, *naïsse*, *croïsse*, *puïsse* :
 que les dérivés d'un nom qui
 a une *s* muette à la fin, ont
 la pénultième longue, ainsi
 que leurs composés, comme
tasser, de *tas* ; *amasser*, de *amas* ;
passer, de *pas* : qu'un mot qui
 a la même orthographe, & qui
 signifie deux choses différentes,
 à cette syllabe longue en une si-
 gnification, & moins longue en
 l'autre, comme *chassé*, pour
 mettre des reliques, & *chasse*,
 divertissement; *grosse* pour *grosse*
femme ; *grossi*, pour *femme grosse* :
 C'est le seul usage, qui nous
 apprend cette distinction. Tous
 les autres termes, excepté *claf-*
se, *abesse*, *confesser*, & *cesser*,
 ont cette pénultième sous l'espe-
 ce de quantité précédente,
 parceque les deux *ss* ne font

en cette occasion que l'effet de la prononciation d'une seule lettre, n'étant alors employées doubles, que pour empêcher, que l's seule, que l'on y mettroit, ne fit prononcer, comme s'il n'y avoit qu'un z. le propre de l' / entre deux voyelles, étant de n'avoir pas plus de force, que cette lettre.

La syllabe féminine formée par un e, ou par une / & qui termine un mot, rend longue la voyelle qui la précède; comme on le voit dans ces termes, *fraise*, *exiaze*, *peze*, *embrase*, *aise*, *frise*, *ose*, *use*.

Dans tout terme l' / seule, ou le z, en quelque syllabe qu'on les emploie, rendent encore longue la voyelle qui les précède, comme dans *saison*, *marquizat*, *amuser*.

Enfin toute syllabe qui a un accent circonflexe est longue, *hâter, fêter, fêter, ôre, fûtes, faite, plaît, connoît.*

On peut inférer de ce que je viens de dire de la quantité, que notre langue aiant autant de syllabes longues qu'elle en a, elle doit être prononcée gravement ; & que le mélange des longues & des breves, avec son arangement, lui donne de la grace dans la bouche de ceux qui parlent bien.

— On me dira peut-être qu'il étoit fort inutile de donner ces observations sur la quantité ; que personne ne les ignore. Je répons à cet esprit suffisant, qu'à l'entendre lire un ouvrage, il n'observera peut-être pas une de ces regles: on lui passe ses negligences dans le discours

ordinaire de la conversation ; mais dans la lecture on ne lui pardonne rien. Je dis plus, le mauvais langage des Provinces ne vient que de ce que l'on y a peu de soin, d'observer les regles de la quantité ; & que l'on y prononce la syllabe d'un mot, d'un ton plus haut ou plus bas que les autres. Car toute syllabe devant être prononcée dans sa juste mesure ; & toutes celles qui composent un mot devant être proferées sur le même ton, comme je le ferai voir, dès qu'on s'écarte de ces deux préceptes, on forme une mauvaise prononciation, sans s'en apercevoir. A en croire un homme d'Angers ; ou de Blois, il s'imagine avoir la plus belle prononciation ; c'est même une erreur popu-

laite qui s'est répandue jusques dans les pays étrangers : les parens ordonnent à leurs enfans, qu'ils envoient voyager en France, de séjourner à Blois, ou à Angers, comme au centre du bon accent, & du beau langage. Les habitans flatés par cette prévention croient que cela est vrai ; mais les uns & les autres se trompent lourdement. Nous sentons aisément le défaut de ces Provinces, parceque conduits par la Cour, qui ne s'éloignant plus de nous, nous soutient dans la meilleure prononciation ; l'accent étranger nous frappe tout d'un coup. Je ne dis pas que les Parisiens n'aient une grande disposition à altérer la prononciation, je l'ai déjà fait remarquer : mais trop de personnes de Cour

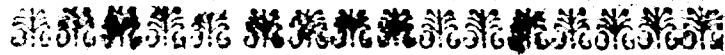
Cour, & de littérature cultivent la langue à Paris, pour qu'on ait lieu de craindre du changement dans le bel usage de la parole. Il est vrai que dans le tems que la Cour faisoit des voyages à Chambord, pendant que Gaston de France, Monsieur, faisoit de longs séjours à Blois, le langage du pays pouvoit être meilleur. Mais les habitans ont eu le tems de le corrompre; & ils le font encore tous les jours: tout ce que je puis leur accorder, c'est qu'il n'est pas encore aussi mauvais que le Picard & le Normand. L'Etranger, en arrivant dans le Royaume, n'est point en état de connoître le bon ou le mauvais usage de la prononciation; & après avoir passé quelque tems

dans une méchante habitude ; il n'est plus susceptible de changement , la prévention l'entretient dans son langage de Province , qui tranche fort avec celui d'un homme de qualité.

Je soutens donc qu'une personne , qui veut se donner l'agrément de la prononciation , doit dans sa maniere de parler , lente ou précipitée , selon son tempérament , se fixer une juste mesure pour proférer les syllabes , suivant les regles établies par le bon usage ; observant néanmoins que la prononciation posée est plus noble , plus propre à la langue françoise , que celle qui est précipitée. Ce n'est pas pour cela que j'approuve cette lenteur affectée de quelques Courtisans , qui pour vouloir donner au

tant de hauteur à leur ton , qu'à leurs manieres , croient pouvoir exprimer la supériorité de leur naissance par la longueur de leurs paroles , qu'ils traînent à un tel excès , qu'ils ennuient , & bien souvent révoltent ceux qui les écoutent.

Si je n'ai pas entièrement réglé les pauses des syllabes , je crois du moins en avoir beaucoup approché , quand on voudra y faire un peu d'attention ; & je prie le Lecteur de ne point condamner mon ouvrage , qu'après m'avoir donné cette satisfaction ; car je suis jaloux de mériter son estime. Je viens de donner ce que j'ai exactement observé sur la quantité ; je passe avec le même esprit à la Punctuation.



CHAPITRE III.

De la Ponctuation.

J'ENTREPRENS de traiter
ici d'une matiere qui n'in-
teresse guere les gens peu ver-
sés dans les lettres. Ignorant
l'usage dont elle est dans la
composition, dans la déclama-
tion, & dans la lecture, ils
s'embarassent fort peu de la
suivre, & de l'observer. Ils
la regardent comme le partage
des Scavans; c'est à dire, com-
me un objet inutile, & mépri-
sable. Cependant j'ose avan-
cer que cette petite science est
importante. De là quelquefois
dépend la clarté d'un acte; l'é-
claircissement des faits; l'expli-

eation des sciences, & des arts.
 Et l'on fait que le défaut de
 ponctuation a souvent causé des
 équivoques, qui ont eu de tres-
 mauvaises suites. Il y a plus de
 difficulté que l'on ne pense à
 bien ponctuer; & quoique cette
 connoissance ait paru jusqu'à
 present arbitraire, à examiner
 la différence ponctuation des
 Auteurs, je voudrois pourtant
 bien faire entendre qu'elle ne
 devrait pas l'être: Et si je puis
 y parvenir, ce sera une nou-
 veauté dont j'espere que le Pu-
 blic connoisseur me tiendra
 compte. Il n'est pas aisé sur
 cette matiere d'entrer dans le
 sentiment général; les person-
 nes qui ne composent point, &
 qui n'écrivent que le courant
 de leur commerce, ne se met-
 tront peut-être pas en peine d'a-

profondir mes raisons. Les gens de Palais, ou d'affaires qui ne connoissent que la virgule pour séparer leurs expressions dans leurs écritures, négligeront seulement mon travail : ainsi il semble qu'il ne soit destiné que pour les personnes de littérature. C'est cependant à tout le monde que je vais donner des regles ; puisque tout le monde peut lire, ou prononcer un discours : Et si les pauses n'y sont exactement observées, suivant la liaison que les expressions doivent avoir entre elles ; on ne se rendra point intelligible à l'Auditeur. La Ponctuation est le fondement de cette clarté : on ne doit donc pas en ignorer les principes.

La Ponctuation est l'art de marquer, par de petits caracteres, les endroits d'un dis-

DU RECITATIF. 47

cours où l'on doit faire des pauses, & le sens que l'on doit donner à l'expression.

Il y a quatre sortes de ces caracteres, le Point (.) les deux Points (:) le Point avec la Virgule (;) & la Virgule (,).

Nous n'avons que quatre sortes de Points dans notre Punctuation ; le Point fermé (.) le Point d'admiration (!) le Point interrogant (?) & le Point interrompu (. . . .) les deux Points ; le Point avec la Virgule ; & la Virgule ne se divisent pas.

Il seroit à souhaiter que l'on eût encore admis dans notre Langue des Points de commandement ; d'ironie ; de mépris ; d'emportement ; d'amour, & de haine ; de joie, & de doute.

leur : la lecture en seroit beaucoup plus aisée , & l'on donneroit à sa prononciation le sens qu'un Auteur auroit mis dans son ouvrage : Au lieu qu'incertain de ce qui va suivre, un Lecteur manque souvent le ton nécessaire à l'expression. Je ne suis pas d'un assez grand poids pour innover dans cette rencontre ; je ne remporterois de mon attention que le ridicule, que ceux qui hazardent des nouveautez ; ne sauroient se sauver, quelque utiles qu'elles soient. Je m'en tiens donc à ce qui est fait : bienheureux encore, si je puis parvenir à faire connoître l'usage que l'on doit faire de la Ponctuation qui est établie.

Le Point fermé est celui qui marque un sens complet, & que

DU RECITATIF. 49

que la période est achevée, sans désigner le mouvement, ny le sens des expressions qui la composent, comme on peut le remarquer par l'exemple suivant.

Je me contoïs trop tôt au rang des malheureux;
Si Titus est jaloux, Titus est amoureux.

Après avoir lu ces deux vers, je n'ai plus rien à souhaiter pour les comprendre; le sens en est parfait.

Mais ce qu'il y a d'incommode pour un Lecteur, c'est que la stérilité de notre Punctuation nous oblige de nous servir de ce même Point fermé dans toutes les passions, dans toutes les figures, excepté dans l'admiration, & dans l'interrogation. Et lorsque les premiers termes d'une période ne désignent pas le sens d'un Auteur, celui qui lit, ne pouvant

E

à l'abord le développer par la Ponctuation, est toujours incertain, lorsqu'il prononce un ouvrage pour la première fois: Ainsi je doute qu'à la première lecture, il donnât aux vers suivans le ton, qu'ils doivent avoir; les deux premiers ne le faisant pas connoître par leurs termes. C'est Cleopatre empoisonnée qui commande à sa Confidente dans Rodogune.

Si tu veux m'obliger par un dernier service,
Après les vains efforts de mes inimitiés,
Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs piés.

Un Lecteur peu sensible à l'expression ne s'apercevra pas aussi de l'ironie qui est renfermée dans les vers que Nicomede dit au sujet de son frere.

Puisqu'il peut la servir à me faire descendre,
Il a plus de vertu que n'en eut Alexandre :

DU RECITATIF. 51

Et je dois lui céder, pour le mettre en mon rang,
Le bien de mes Aïeux, & le prix de mon sang.

Et ainsi de tous les autres mouvemens que l'expression doit faire sentir; & qui échapperont infailliblement au Lecteur, si par une expérience & une habitude assurées il ne s'est acquis l'art de suivre le sens d'un Auteur, sans y être conduit par la Ponctuation.

Le Point d'admiration est celui qui avertit dans la lecture, qu'il faut admirer, s'étonner, ou se plaindre. Ainsi les paroles que Phinée dit à Andromède, après que Persée l'a délivrée du monstre, doivent être terminées par ce Point.

On vous donne à Persée; & vous y consentez!

Et toute votre foi demeure sans défense,

Alors que de mon bien on fait sa récompense!

Le Point interrogant marque que l'on doit prononcer l'expression d'un ton supérieur ou élevé : Ce qui est si vrai, que c'est une impolitesse d'interroger un grand Seigneur, sans ajouter un correctif à son expression. Voici un exemple du Point interrogant dans un vers qu'Agamemnon adresse à Achille, qui ne veut point permettre que l'on sacrifie Iphigénie.

Et qui vous a chargé du soin de ma famille ?

Mais comme le Point d'admiration, & le Point interrogant marquent non seulement la pause qu'ils exigent; mais encore la passion ou la figure exprimée par les termes, il me paroît que la marque de l'admiration, ou de l'interrogation devrait précéder la phra-

DU RECITATIF. 53.

se : parce que la période pouvant être longue, & le Lecteur n'étant point averti qu'elle roule toute sur l'interrogation, par exemple, il pourroit changer de ton : ce qui seroit un défaut dans la prononciation, comme on le voit dans les vers suivans.

Quoi je verrai, Seigneur, qu'on borne vos États;
Qu'au milieu de ma course on m'arrête le bras;
Que de vous menacer on a même l'audace,
Et je ne rendrai pas menace pour menace;
Et je remercierai qui me dit hautement,
Qu'il ne m'est pas permis de vaincre impunément.

Ainsi je ne fais, s'il ne feroit pas avantageux pour le Lecteur, que la marque de l'admiration, ou de l'interrogation précédât la phrase, plutôt que de la fermer ; parce qu'il faut une grande habitude dans la lecture, pour

prendre sans guide le ton qui convient à ces deux figures, en prononçant les termes qui les expriment : Il faut bien souvent le deviner. De là vient que les plus habiles Lecteurs ont bien de la peine, à la première lecture ; à prendre le sens d'un ouvrage.

Il y a bien des Auteurs qui, comme M^r Racine, n'admettent pas les deux Points ; les uns les confondent avec le Point ; les autres s'en servent indifféremment, au lieu du Point avec la Virgule : mais je trouve que les uns & les autres n'ont point de principe pour établir leur sentiment : Car ceux qui confondent les deux Points avec le Point, ne prennent pas garde que celui-cy termine absolument le sens, & qu'ainsi en s'y arrêtant trop,

DU RECITATIF. 55

on détache des choses qui ont une liaison, & une conséquence nécessaires. Et je crois que si M^r Racine a employé souvent le Point pour les deux Points, ce n'a été que pour suspendre la déclamation de son Acteur, qui se presse toujours assez. On verra peut-être par la suite, que ceux qui emploient indifféremment le Point avec la Virgule, & les deux Points, n'ont pas plus de raison que les autres.

Les deux Points sont donc une marque, qui avertit le Lecteur que ce qui suit a une liaison nécessaire de sens, ou de conséquence, avec le sentiment, où la proposition que la période exprime; mais bien que ce qui est détaché par cette ponctuation, pût être supprimé sans altérer le sens de l'Auteur; néan-

moins il doit être prononcé de manière, que l'Auditeur connoisse que c'est une dépendance du même sentiment, ou de la même proposition, comme on peut le remarquer dans les vers suivans; où Phedre fait connoître à sa Confidente la douloureuse & triste situation où elle se trouve.

N'allons pas plus avant : Demeurons, chere Oenone
 Je ne me soutiens plus : Ma force m'abandonne :
 Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi :
 Et mes genoux tremblans se déroben sous moi :
 Hélas !

Il n'y a personne qui ne sente que toutes ces expressions appartiennent au même sentiment, qui est envelopé par l'interjection : mais que l'on pourroit en supprimer quelqu'une sans gêner le sens de l'Auteur. Il est vrai qu'au lieu de ces deux Points

DU RECITATIF. 57

M^r Racine n'y en a mis qu'un ; mais il me semble que c'est trop détacher la suite du discours ; sur tout lorsque les derniers termes rangent sous le même sentiment toutes les expressions qui ont précédé. En voici un exemple sensible. C'est Eriphile qui parle dans Iphigénie , & qui après avoir découvert tous les mouvemens différens que son amour lui fesoit observer , fait des reflexions sur ce qu'elle a aperçu.

J'ai des yeux : leur bonheur n'est pas encore tranquille
On trompe Iphigénie : On se cache d'Achille :
Agamemnon gémit : Ne desespérons point,

Constamment toutes ces expressions ont une relation absolue avec la dernière ; & les détacher par des points , c'est ôter au Lecteur la connoissance

du sentiment qu'elles renferment.

Celui qui lit n'a point de difficulté dans ces occasions, quand la relation de ce qui suit, avec ce qui précède, est marquée par des conjonctions. On le remarque aisément dans les vers suivans, où Agripine dans Britannicus parle de Néron.

Non, non, mon intérêt ne me rend point injuste:

Il commence, il est vrai, par où finit Auguste:

Mais crain, que l'avenir détruisant le passé,

Il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé,

Un Point devant, *Mais*, arrêteroit trop le Lecteur, qui par la pause que ce Point exigeroit, détacheroit l'attention de l'Auditeur. C'est même pour cette raison, que celui qui recite avec art, prononce la conjonction avant que de faire la pau-

se, pour tenir celui qui écoute plus attentif : Ce que je ferai remarquer davantage dans la suite.

Il est vrai que l'on peut mettre un point devant les conjonctions ; mais c'est lorsque le sens qui précède n'a aucune liaison avec ce qui suit. On le voit par ces vers.

Que ne devrai-je point à cette ardeur extrême ?
Mais on vient : C'est la Reine elle-même.

Il n'y a nulle liaison entre le sens du premier vers, & celui du second. Il n'en est pas de même dans les deux suivans, où Agamemnon parle à Achille.

Mon cœur pour la sauver vous ouvreroit une voie ;
Mais vous ne demandez, vous ne cherchez que Troie.

Il seroit ennuyant d'examiner l'emploi des deux Points devant

les autres conjonctions ; il n'en résulteroit rien de plus que ce que j'ai dit. Je puis donc conclure que les deux Points sont employés devant une expression , qui bien qu'elle pût être séparée de la phrase principale, y a cependant un rapport si conséquent , que si elle étoit employée seule , elle ne pourroit former un sens parfait suivant le même sentiment.

Le Point avec la Virgule, que l'on appelle , *comma* , est en usage pour faire des pauses entre les expressions qui sont rangées sous le même régime ; quoiqu'elles présentent des idées différentes , mais nécessaires pour exprimer parfaitement le sens d'un Auteur ; de sorte qu'elles ne pourroient en être séparées , sans l'altérer ,

DU RECITATIF. 61
Comme on le peut voir par ces
vers de M^r des Preaux.

Un jeune homme toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices ;
Est vain dans ses discours ; volage en ses desirs ;
Rétif à la censure ; & fou dans les plaisirs.

Ce qui doit faire connoître
que le repos du Point avec la
Virgule est moindre que celui
des deux Points : puisque tou-
tes les idées, dont un Auteur
fait un tout, ne doivent point
être éloignées ; afin de le pre-
senter ensemble à l'Auditeur,
sans lui donner le tems de le
perdre. Ainsi comme les con-
jonctions servent aussi à join-
dre ces expressions inséparables,
il s'ensuit qu'elles peuvent être
précédées du Point avec la
Virgule ; comme on le remar-
que dans cet exemple, où

Phinée répond à son Confident,
qui lui a dit que Persée étoit
fils de Jupiter.

Je fais que Danaë fut son indigne mere ;
L'or qui plut dans son sein l'y forma d'adultere ;
Mais le pur sang des Rois, n'est pas moins précieux
Ny moins chéri du Ciel, que les crimes des Dieux.

Si les deux derniers vers
étoient séparés des deux pre-
miers, ny les uns ny les autres
ne feroient point un sens
parfait, selon l'intention du
Poëte. : ainsi il y a entre eux
une conséquence nécessaire, qui
rend l'expression assujettie à
un seul arangement : Ce qui fait
que suivant mon principe, on
ne peut mettre deux Points
aux endroits où j'ai marqué le
Point avec la Virgule.

Enfin la Virgule, la plus pe-
tite pause que l'on peut faire

DU RECITATIF. 63

en prononçant un discours, est une marque que l'on emploie à séparer les termes, ou les expressions, qui présentent des idées différentes sous le régime d'un même nom, d'un même verbe, d'une même préposition. En voici un exemple pris dans l'Art Poétique.

Faites choix d'un Censeur solide, & salutaire,
Que la raison conduise, & le savoir éclaire,
Et dont le crayon sur d'abord aille chercher
L'édroit que l'on sent foible, & qu'on se veut cacher.

On voit que toutes ces expressions ont une seule relation, contenue sous le même régime. On se sert de la Virgule non seulement, pour assembler plusieurs attributs sous un même sujet, plusieurs actions sous un même agent, & plusieurs termes sous une même préposition; mais encore à détacher du discours

les propositions incidentes, & les parenthèses. Ces deux vers de Cassiope dans Andromede le font voir clairement.

Et pour punir ta mere, ils n'ont, ces cruels Dieux,
Ny moustres dans la mer, ny foudre dans les Cieux

L'exactitude, & la justesse de la Ponctuation sont si nécessaires dans un ouvrage, que ces beaux vers, que prononce Thésée dans Oedipe, ont presque toujours été mal récités, ou déclamés; parcequ'ils ont été mal ponctués dès les commencemens: & il a fallu avoir recours à la reflexion pour développer le sens de l'Auteur. Ils me serviront d'un exemple général pour toute la Ponctuation.

Quoi ! la nécessité des vertus & des vices

D'un Astre impérieux doit suivre les caprices;

Et

DU RECITATIF. 65

Et l'homme sur soi-même a si peu de crédit,
Qu'il devient scélérat, quand Delphes l'a prédit.
L'ame est donc toute esclave : une loi souveraine
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne :
Et nous ne recevons ny crainte, ny desir
De cette liberté qui n'a rien à choisir,
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite, & vicieux sans crime :
Qu'on massacre les Rois, qu'on brise les Autels,
C'est la faute des Dieux, & non pas des Mortels.
De toute la vertu, sur la terre épandue,
Tout le prix à ces Dieux, toute la gloire est due :
Ils agissent en nous, quand nous pensons agir :
Alors qu'on délibère, on ne fait qu'obeir ;
Et notre volonté n'aime, hait, cherche, évite,
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite,
D'un tel aveuglement daignez me dispenser :
Le Ciel, juste à punir, juste à récompenser,
Pour rendre aux actions leur peine & leur salaire,
Doit nous offrir son aide, & puis nous laisser faire.
N'enfonçons toutefois ny votre œil, ny le mien
Dans ce profond abîme, où nous ne voyons rien :
Delphes a pu vous faire une fausse réponse ;
L'argent put inspirer la voix qui les prononce ;
Cet organe des Dieux put se laisser gagner.
A ceux que ma naissance éloignoit de regner :

F.

Et par tous les climats on n'a que trop d'exemples ;
 Qu'il est, ainsi qu'ailleurs, des méchants dās les temples.

Quelques fois au lieu de la Virgule , on emploie ces marques () pour fermer une parenthese , sur tout quand elle est un peu longue ; & alors le Lecteur , quand il la prononce , doit mettre sa voix sur un ton plus bas ou plus haut que ce qui précède , ou ce qui suit , selon le sens qu'elle renferme. Il y en a une dans les vers suivans , où Nicomede parle de son frere Atale , où l'on doit baisser sa voix.

Si j'avois jusqu'ici vécu , comme ce frere ,
 Avec une vertu qui fût imaginaire ;
 (Car j'en appelle ainsi quand elle est sans effets)
 Et l'admiration de tant d'hommes parfaits ,
 Dont il a vu dans Rome éclater le mérite ;
 N'est pas grande vertu , si l'on ne les imite : }

DU RECITATIF. 67

Si j'avois donc vécu dans ce même repos
Qu'il a vécu dans Rome auprès de ses Heros,
&c.

Il n'y a pas beaucoup d'éclaircissement à donner sur le Point interrompu : C'est celui qui nous sert à couper le sens d'une expression, par une nouvelle qui a un sens différent, comme on le remarque dans ces vers d'Andromaque, où Hermione parle de Pirrus à sa Confidente.

Hé bien, chere Cléone,

Conçois-tu les transports de l'heureuse Hermione ?
Sais-tu quel est Pirrus ? T'es-tu fait raconter
Le nombre des exploits... Mais qui les peut compter ?
Intrepide, & par tout suivi de la victoire,
Charmant, fidele enfin, rien ne manque à sa gloire,
Songe.....

Diffimulez : votre Rivale en pleurs

Vient à vos piés, sans doute, apporter ses douleurs ;

Cet exemple fait connoître

que le discours peut être interrompu par la personne qui parle, ou par celle à qui l'on parle. Au premier cas, c'est la reflexion qui fait que l'on s'interrompt; ainsi ce point demande un petit silence, & un ton de voix différent. Au second cas, c'est une raison subite qui engage celui qui écoute à interrompre celui qui lui parle; c'est pourquoi il doit lui couper la parole sans pause.

Je ne présume pas avoir heureusement éclairci toutes les difficultez de la Ponctuation; ny qu'on reçoive généralement les préceptes que j'en ai donnés: Chaque Auteur a sa manière de ponctuer, & quelque irrégulière qu'elle soit bien souvent, il croit cependant entendre parfaitement la ponctua-

tion. D'ailleurs il en abandonne souvent le soin à des Correcteurs, qui ponctuent presque tous sans reflexion, ou sans connoissance. Neanmoins il est de conséquence de ne point confondre le Point avec les deux Points; ceux-cy avec le Point & la Virgule, joints ensemble; & de n'employer des Virgules qu'aux endroits qui en exigent. Cette confusion est préjudiciable à un ouvrage; & a souvent fait naître des disputes entre les Savans, à l'occasion des livres anciens, que des Copistes ignorans ont altérés, avant que l'Impression fut en usage.

Je répète donc à mon Lecteur, que quand il est obligé de lire, ou de reciter un ouvrage, il doit scrupuleusement

s'assujettir à la Ponctuation ; en établissant pour principes , que le Point marque la plus longue pause : que les deux Points demandent un moindre repos : que le Point avec la Virgule veut plus de silence , que la Virgule , dont la pause est presque imperceptible. Si un Lecteur s'arrête aux endroits où il n'y a aucunes de ces marques , à moins que ce ne soit une transition , il ne se fait point entendre ; & ne peut donner à l'ouvrage d'un Auteur l'esprit , ou l'action qu'il y a voulu mettre.

Il y a des Auteurs qui ne mettent de distinction dans la ponctuation que par rapport au plus, ou au moins de liaison , qu'ils veulent donner aux expressions qui composent leurs ouvrages : Et

par là ils prescrivent au Lecteur la maniere de les faire entendre dans la lecture : Ainsi à la place des deux Points ils substituent souvent le Point avec la Virgule : où au lieu de cette dernière ponctuation ils emploient la Virgule. Mais il faut être très-assuré dans cette petite science, pour placer à propos les pauses du discours ; de maniere que celui qui le prononce puisse lui donner l'esprit, ou l'action que l'Auteur a eu intention de lui donner, par ses expressions.

C'étoit une nécessité, qu'avant que d'entrer dans le sujet qui m'a déterminé à écrire, je préparasse mon Lecteur sur les trois connoissances dont il a indispensablement besoin pour reciter, déclamer, & chanter :

c'est à dire sur les Accens, qui déterminent le son, & la longueur d'une bonne partie de nos silabes; sur la Quantité, qui est la mesure de la prononciation de ces silabes; sur la Ponctuation, qui regle les silences nécessaires pour détacher les expressions, qui forment un discours; de maniere que l'Auditeur puisse plus aisément entendre le sens qu'elles rendent: & pour donner à celui qui prononce le tems de reprendre son haleine à des endroits où le sens de l'Auteur ne soit point interrompu.

Peut-être que j'aurois dû traiter encore de la Prononciation de toutes nos silabes; comme d'une matiere nécessaire au dessein que je me suis proposé; mais ce sujet a été si savam-

favorablement examiné par l'Auteur du Traité de la Grammaire, que je n'ai pas cru devoir le toucher après lui. Ainsi je passe au sujet de mon travail; c'est de conduire une personne qui recite, ou lit un ouvrage; qui prononce une harangue, ou un autre discours oratoire; qui défend une Partie devant des Juges; qui déclame une Piece touchante; & enfin qui chante des paroles mises en Musique.



CHAPITRE IV.

De la Lecture, ou Recit simple.

LE mot de Lecture a deux significations: On le prend pour Erudition, ou Science profonde: Ce n'est

point de la Lecture prise en ce sens, dont je veux parler : C'est de l'action par laquelle on prononce à voix haute un écrit, ou un ouvrage, pour en communiquer le sens & les mouvemens à ceux qui l'écoutent.

Je trouve qu'il y a de deux sortes de Lectures : L'une qui fait connoître l'ordre d'un ouvrage, l'arrangement des pensées, & le choix des termes, & des expressions dont il est composé : L'autre qui fait sentir à l'Auditeur tous les mouvemens répandus dans l'ouvrage. Celle-là satisfait l'esprit ; celle-cy touche le cœur. Ainsi les écrits ; où il n'y a point d'action, comme les Actes, les Livres Dogmatiques, les Histoires, les Gazettes, se lisent simplement : mais il faut ajouter l'inflexion de la voix,

DU RECITATIF. 75

pour prononcer des Contes , des Fables , des Satires , des Comédies , des Tragédies , qui étant lues sans leur donner de l'action par la voix , n'ont point la grace dont l'Auteur a voulu les orner ; & ne donnent point à l'Auditeur le plaisir d'en être touché. Je vais traiter de ces deux manières de prononcer.

Il y a si peu de personnes qui lisent bien , parceque l'on ignore les principes de la Lecture , que je me flate de me faire un mérite auprès du Public , si je puis lui donner les moyens de s'acquérir cet agrément. Tout le monde veut lire ; parceque tout le monde le croit bien faire ; & néanmoins peu de personnes satisfont dans la lecture. Je dis plus ;

ceux qui par habitude, & favorisés par la Nature glissent avec succès, le font presque tous au hazard, faute de savoir les principes, par lesquels on peut fixer la bonne maniere de prononcer un ouvrage. Elle a son mérite dans le monde; & il n'y a personne qui ne sache aussi bien que moi, que c'est par ce moyen que bien des gens ont fait leur fortune, & ont gagné les bonnes grâces de leurs Maîtres.

Le principal fondement de l'art de prononcer, est un organe heureusement disposé; c'est à dire, une voix sonore & flexible, que nous tenons de la Nature: Car il ne faut pas esperer qu'avec une voix disgraciée on puisse plaire aux Auditeurs, & faire valoir le

DU RĒCITATIF. 77

mérite d'un Auteur. Cependant en observant les regles de la Lecture, on peut se faire entendre.

Les maximes donc, sur lesquelles je fonde l'agrément de la Lecture, sont d'observer le lieu, & le nombre des personnes devant lesquelles on doit lire; afin de proportionner l'élévation de sa voix, de manière que l'on puisse être entendu de tous ceux qui écoutent: Mais il le faut faire de sorte, que l'on soit toujours le maître de baisser, ou de hausser le ton aux endroits qui en sont susceptibles: car rien n'est plus désagréable que de prononcer toujours sur le même ton, comme un Ecolier. Il est vrai qu'il y a des gens qui n'ont qu'une seule portée de voix,

& qui , quand ils sont obligés de monter pour se faire entendre à plus de monde ; ou de descendre , pour ne point frapper trop rudement l'organe d'une ou de deux personnes qui les écoutent , sont incapables de varier la force de leur voix : Ces gens-là doivent s'abstenir de lire.

Il est plus avantageux d'augmenter la force de sa voix sur la fin , que de la diminuer , parceque l'attention de l'Auditeur n'étant pas ordinairement de longue durée , on est obligé de le réveiller en haussant sa voix ; ce que la plupart des Lecteurs ne peuvent faire pour l'avoir pris sur un ton trop haut au commencement de leur lecture. Ainsi celui qui lit doit avant que de le faire , ob-

server la longueur de l'ouvrage qu'il va prononcer, pour se mettre en état de fournir de la voix, aussi long tems qu'il en aura besoin.

Quoique la prononciation des termes, & des syllabes soit arbitraire, selon bien des gens; neanmoins il faut savoir les regles que l'on a établies, pour prononcer, de maniere que l'on évite le mauvais accent, & que l'on satisfasse les gens qui parlent bien; ce sont les Courtisans, les Dames, & les Gens de lettres: encore y en a-t-il bien de ceux-cy, qui aiant eu une premiere éducation mal conduite, ou peu de commerce, prononcent bassement tout ce qu'ils proferent. Et parceque la Langue Françoisé ne doit avoir aucun accent, comme la

Polonoise , un Normand , un Gascon , un Picard , encore affectués de l'accent de leurs Provinces , ne peuvent lire agréablement. Et il y a même bien des Parisiens , que l'on n'écoute point avec plaisir ; parce qu'ils donnent trop d'enflure à leur prononciation ; & qu'ils y manquent même assez grossièrement , comme de lever la syllabe des infinitifs terminés en *er* , dont ils font l'*e* ouvert ; quoiqu'il soit fermé ; ainsi que je l'ai fait remarquer dans le traité des Accens.

Comme il est essentiel à la Lecture de savoir exactement les effets des Accens , de la Quantité , & de la Ponctuation , je renvoie mon Lecteur à ce que j'en ai dit ; mes derniers traités supposant toujours ceux qui les précédent.

DU RECITATIF. 87

Un habile Lecteur doit ménager son haleine, de manière qu'il en ait toujours de reste, pour la reprendre aux endroits où il le peut faire, suivant les règles de la Ponctuation: & lorsqu'on trouve une période longue, & que l'on prévoit ne pouvoir prononcer d'une haleine, il la faut reprendre légèrement aux Virgules, & aux autres fractions du Point, afin que la voix ne s'affoiblisse pas vers la fin de cette période; ce qui rendroit la lecture désagréable.

Pour parvenir à cette facilité, il est nécessaire de contracter une grande habitude avec les mots; de sorte que l'on puisse lire mentalement la ligne qui suit celle que l'on prononce. Car un Lecteur qui hanone,

pour me servir du terme , fatigue l'attention de celui qui écoute. Un grand mérite pour un Musicien qui exécute , c'est de bien lire la note avant qu'il la frappe , afin de le faire aussi promptement qu'il le doit , & avec les mesures & les agrémens qui lui ont été prescrits. Il en est de même du Lecteur ; il doit lire les termes avec une grande facilité , pour les prononcer avec mesure , & avec grace ; ce qu'il ne sauroit faire , s'il est réduit à les chercher.

Comme l'Auditeur est porté naturellement à se distraire , il le fait ordinairement aux pauses que le Lecteur observe : ainsi c'est un art , pour suspendre l'attention de l'Auditeur , que de ne point s'arrêter à la ponctua-

DU RECITATIF. 83

tion ; mais seulement après avoir prononcé les termes qui servent de liaison , ou de transition dans le discours, comme on peut le reconnoître dans ces vers de M. des Preaux ; où j'ai marqué plusieurs points aux endroits où le Lecteur doit s'arrêter ; plutôt qu'à la ponctuation qui précède.

Votre race est connue.

Depuis quand ? Répondez. Depuis mille ans entiers :

Et vous pouvez fournir... deux fois seize quartiers :

C'est beaucoup : Mais enfin... les preuves en sont claires :

Tous les livres sont pleins des titres de vos peres :

Leurs noms... sont échappés du naufrage des tems :

Mais... qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans,

A leurs fameux époux vos Aïeules fidelles,

Aux douceurs des galands... furent toujours re-
belles ?

Il faut observer cette maxime dans la Poësie, encore plus

84 TRAITÉ

que dans la Prose ; parceque l'on ne doit point , pour bien réciter des vers , s'arrêter à la rime ny à la césure , à moins qu'il n'y ait un point , & que le sens ne soit parfait. Ce n'est pas ce que les Lecteurs ordinaires observent ; ils ont acoutumé de bien faire sonner l'un & l'autre : Défaut qui ôte tout l'esprit , toute la délicatesse d'un ouvrage. Enfin on doit faire son possible , quand on lit , pour soutenir , pour lier , s'il m'est permis de parler ainsi , l'attention de l'Auditeur depuis le commencement jusqu'à la fin de la lecture ; car dès qu'il a perdu la suite de ce que l'on prononce , il est en droit de ne plus écouter.

La Langue Françoisse veut être prononcée gravement , &

DU RECITATIF. 83

noblement : ainsi il ne faut jamais précipiter son recit ; car non seulement l'Auditeur ne pourroit suivre , mais encore il est rare qu'en précipitant sa parole , on puisse donner à chaque syllabe sa quantité dans sa juste proportion. J'interdis aussi la lecture à toute personne qui a le son de la voix ignoble : les termes , les expressions perdent de leur noblessè dans sa bouche ; & l'Auditeur répugne à l'écouter.

Quoique je recommande à mon Lecteur de prononcer avec gravité ; néanmoins qu'il évite avec soin de tomber dans la déclamation , comme en déclamant on doit éviter de chanter. La Lecture, la Déclamation & le Chant ont leurs mesures, qu'il est dangereux de confondre ,

quand on veut exécuter l'une ou l'autre avec justesse. C'est pourquoi il faut bien proportionner l'intervale de la quantité, & prononcer chaque syllabe d'un ton plein & égal. Car rien n'est de plus insupportable à entendre, que ces gens qui dans une simple lecture, font rouler une syllabe sur des tons différens, & qui font ronfler les paroles par une prononciation emphatique, comme s'ils alloient déclamer quelque endroit touchant.

Ce n'est pas un moindre défaut que d'élever, ou d'abaisser quelques termes, ou quelques syllables, plus que celles qui les précédent, ou qui les suivent. Il n'y a presque point d'Etrangers, ny même de François, qui ne tombent, ou qui

DU RECITATIF. 87

ne s'élevént à la pause, quand bien même le sens ne seroit pas terminé : Ils s'imaginent que tout repos demande une cadence, comme dans la Musique ; mais ils se trompent ; c'est un des plus grands defagrémens de la lecture. Et quand je dis qu'elle doit être variée, c'est avec relation aux pensées, & non aux termes, & aux syllabes : C'est donc sur toute l'expression que cette variation doit rouler, lorsque le sens de la dernière est différent de celui de l'expression qui précède. Voici trois vers de l'Art Poétique dans lesquels on reconnoît sensiblement cette vérité.

Des Héros de Roman fuyez les petiteſſes :

Toutefois aux grands cœurs donnez quelques fois
blesses :

Achille déplaît moins bouillant & moins prompt,

Le premier vers doit être prononcé d'un ton ferme & de commandement ; & les deux autres doivent être récités d'une voix plus douce , & plus basse. Mais il faut seulement appuyer sur le terme qui fait le nœud de la pensée : *fuyez* , est celui qui la marque dans le premier vers ; & *Achille* , dans les deux autres.

Il me paroît que l'on doit faire beaucoup d'attention à la nature de l'ouvrage que l'on doit lire : il y faut accommoder le ton de sa voix. Si la matière est grave , que l'on prenne une voix sublime , telle qu'elle seroit nécessaire pour lire une Epître au Roi , ou tel autre ouvrage qui parleroit des actions d'un autre Héros. Si le sujet est galant , on doit le
lire

DU RECITATIF. 89

lire d'une voix légère, & gracieuse, comme on prononceroit un conte, une aventure, une épître familière, une églogue. Des satires veulent être lues avec vivacité; une matière dogmatique demande de la sagesse, de la netteté dans la prononciation.

On doit encore réfléchir sur le caractère des Auteurs, bien qu'ils soient d'un même genre: Car, qui liroit les Lettres de Balzac; du même goût que celles de Voiture; ou celles-cy, comme les autres, n'entreroit point dans l'esprit de leur travail. Les Tragédies de M. de Corneille demandent absolument un ton de voix plus noble, plus lié, plus élevé, que celles de M. Racine: Ceiles-cy le veulent plus naturel, plus coupé.

plus touchant, que les autres. Les Comédies de Moliere demandent plus de délicatesse dans la conduite de la voix, que celles où il n'y a que de l'intrigue, ou des sentimens grossiers. Les Maximes de M^r de la Rochefoucault doivent être lues gravement: Les Caracteres de M^r de la Bruyere veulent une voix familiere, & quelque fois plaisante. Et ainsi de tous les autres Auteurs. Je dis même que si l'on n'entre pas en cela dans l'esprit, dans le goût de l'ouvrage, on expose l'Auteur au mépris, & on lui fait perdre des louanges qu'il mérite bien souvent. De là vient que de petits connoisseurs ne lisant point un ouvrage dans le caractere qui lui convient, n'en peuvent sentir

le mérite ; & un bon livre entre les mains de ces gens-là passe souvent pour un travail médiocre ; ils ne sauroient connoître ce qu'il a coûté à l'Auteur , qui sentant toute la force des pensées qu'il veut exprimer , cherche & choisit les termes qui leur conviennent.

Enfin la variété de la voix d'une personne , qui lit seulement dans l'intention de faire connoître le sens d'un ouvrage , ne consiste qu'à suivre exactement un Auteur , en donnant à ses expressions un ton , ou un peu plus apuyé , ou un peu plus foible , selon les pensées qu'elles rendent : Ce que l'on peut reconnoître aisément par les termes dont elles sont composées. Et cela dans la vue seulement d'éviter la monotonie,

qui rend la lecture tres-fadé,
& tres-ennuyante.

Voilà ce que je trouve à observer pour bien faire une lecture simple. Mais comme toute personne qui écoute, veut être dédommagée de son attention, qui bien souvent la gêne, il est d'un bon Lecteur de lui exprimer les mouvemens, aussi bien que le sens d'un ouvrage: c'est ce que j'appelle lecture touchante, qui a ses principes communs avec ceux de la Déclamation: Ainsi je ne parlerai des accens nécessaires pour exprimer les passions, & les figures, que lorsque je traiterai de l'action en général, & je ferai seulement les remarques suivantes sur la matière dont il est question presentement.

Le Lecteur qui a dessein de

plaire, & de toucher par son recit, a encore plus d'intérêt de ménager la portée de sa voix dans cette sorte de lecture, que dans l'autre; parcequ'il la doit assujettir aux inflexions, pour l'accommoder aux mouvemens qui regnent dans tout l'ouvrage: & s'il n'est pas capable de la soumettre à toutes ces inflexions, il faut qu'il s'en tienne au simple récit; car ce n'est pas une chose aisée de donner à sa voix de la relation avec ce que l'on énonce. Un ton comique ne conviendrait nullement avec une action grave; & ainsi du contraire. Il y a même des voix si bizarres, que l'on ne sauroit jamais les mettre dans la nature.

Ainsi je puis donner pour principes généraux, que si l'on

94 T R A I T E

récite une ouvrage , dont l'ac-
tion soit modeste , il faut que
la voix soit douce & trainante ;
telle qu'il faudroit la rendre ,
pour prononcer ces vers de
Malherbe.

N'espérons plus, mon ame, aux promesses du Monde ;
Saliniere est un verre, & sa faveur une onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer :
Quittons ces vanitez, lassons-nous de les suivre ;
C'est Dieu qui nous fait vivre ;
C'est Dieu qu'il faut aimer.

Les expressions qui regardent
un mistere , veulent être recitées
par une voix humble , mais gra-
ve & ferme tout ensemble : c'est
de cette maniere que je profé-
rerois les trois derniers vers du
sonnet de des Barreaux.

Tonne, frappe, il est tems; ren moi guerre pour guerre;
Mais quoi! sur quel endroit tombera ton Tonnerre,
Qu'il ne soit tout couvert du sang de Jesus-Christ?

DU RECITATIF. 95

Le récit d'un combat demande un ton éclatant, & pressé. En voici un exemple dans le récit qu'Ephestion fait à Alexandre de la mort de Taxile, tué par Porus.

*N'entens je pas, dit-il, * l'infidelle Taxile,
Ce traître à sa Patrie, à sa Maitresse, à Moi ?
Vien, lâche, poursuit-il, Axiane est à toi ;
Je veux bien te céder cette illustre conquête :
Mais il faut que ton bras l'emporte au desmatée :
Après. A ce discours, ces rivaux irrités
L'un sur l'autre à la fois e sont précipités.
Nous nous sommes en foule opposés à leur rage :
Mais Porus parmi nous court, & s'ouvre un passage ;
Joint Taxile, le frappe, & lui perçant le cœur,
Content de sa victoire, il se rend au vainqueur,*

S'il s'agit de quelque magnificence, la voix doit être grave, pompeuse, élevée, telle qu'il faut l'avoir pour réciter ces vers de M. d'Hénaut.

* Porus,

Avant qu'on eût au monde admis cette Chimere, *
 Du faste & des grandeurs l'extravagante mere,
 Ces superbes Palais, ces Forts audacieux,
 Qui gourmandent la Terre, & menacent les Cieux;
 Ces grands ameublemens, chargés de broderie
 Où l'or est abîmé parmi les pierreries;
 Ces Temples, ces Autels, si riches, si parés;
 Où les Dieux cependant sont si mal adorés;
 Enfin ces grands Portails, ces magnifiques Dômes,
 Et ces Tours d'où les Grecs auroient vu vingt
 Royaumes,
 De notre vanité monuments éternels,
 N'avoient pas paru, même en songe, aux Mortels.

Mais en lisant les vers qui
 suivent les précédens, il faut
 adoucir sa voix, & la rendre
 plus familiere pour exprimer
 la tranquillité, & les plaisirs.

Sous un rustique toit, lambrillé de branchages,
 Sur un lit de gazon, ou sur un tas d'herbages,
 Le Berger, la Bergere, unissant leurs desirs,
 S'abandonnoient sans crainte aux amoureux plaisirs.

Et l'Opinion

Leur

DU REGITATIF. 97

Leur cabane, bâtie, & de jonc, & d'argile,
Contre les vens à peine étoit un sûr azile ;
Mais contre les soucis c'en étoit un certain :
On y dormoit en paix, du soir jusqu'au matin :
Les hôtes n'y craignoient, ny vol ny violence ;
Et la nuit s'y passoit dans un profond silence :
Tandis qu'ils sommeilloient, tout leur cœur som-
meilloit ;
Et jamais en sursaut on ne les réveilloit :
De songes égayés les images flateuses
Ne se faisoient qu'échanter leurs ames amoureuses :
Le Taureau mugissant, & les bœufs Troupeaux
Finiissoient sans alarme un si charmant repos ;
Les rapeloient aux champs, au lever de l'Aurore,
Et les rendoient aux soins de Pomone, & de Flore ;
Au fond d'un bois touffu, par leurs vœux consacré,
Dieu, sans cérémonie étoit d'eux adoré,
Et content d'un Autel, jonché de fleurs & d'herbes,
N'étoit point rebuté d'adorateurs superbes.
Que pouvoit-il manquer à leur félicité,
Avec tant d'innocence, & de simplicité ?

On voit donc par ces exem-
ples, que le Lecteur doit abso-
lument allier l'accent de sa voix
avec le caractère de l'ouvrage ;

c'est à celui qui lit à le bien examiner, & à voir si la Nature lui a donné une voix propre pour aller jusqu'au cœur de celui qui écoute; une voix ignoble ne peut inspirer de nobles sentimens; une voix grave & lente ne sauroit entrer dans le ton nécessaire au recit d'un ouvrage comique; une voix trop claire n'impose point; une grosse voix est presque toujours confuse. Mais comme j'examinerai dans la Déclamation toutes les différences de voix qui conviennent à tous les mouvemens en particulier, j'y renvoie mon Lecteur, à qui je fais seulement remarquer ici, qu'il doit avoir encore plus de soin dans la lecture touchante que dans l'autre, de bien nourrir la prononciation des termes & des syllabes, pour

DU RECITATIF. 99.

ne point rendre sa lecture sèche, comme le font ceux qui n'ont point acoutumé de lire; c'est à dire que le son ne doit jamais être discontinué qu'aux pauses, qu'il est permis de faire, suivant les regles de la Ponctuation.

Comme on n'est point ordinairement préparé, quand on fait une lecture, je ne conseille à personne d'en entreprendre, qu'il n'ait contracté l'habitude de prévoir les mouvemens par les premiers termes qui les expriment: car une passion, une figure mal touchée ne fait point de plaisir à l'Auditeur. Il n'en est pas de même de la Déclamation, on fait l'ouvrage par cœur; on a eu le tems d'étudier ses tons & ses gestes; mais dans la lecture, il faut deviner

les mouvemens qui doivent suivre ceux que l'on fait sentir actuellement : ce n'est pas une chose aisée.

Quand on fait une lecture , ce n'est point pour se donner en spectacle : ainsi on ne doit pas allier le geste avec la prononciation : Neanmoins les différentes passions que l'on exprime , exigent naturellement de petits mouvemens de bras & de visage , qui donnent du feu , & de l'agrément ; on ne peut les refuser à la Nature , qui nous les fait faire involontairement : Mais j'avertis mon Lecteur de n'y donner aucune attention ; ce seroit un mauvais goût ; car le geste , comme principe , ne doit avoir aucune part à la lecture. Et il y a même des Nations , comme les Allemans , qui ne l'ad-

DU RECITATIF. 101

mettent pas dans leurs Prédications ; soit qu'ils le regardent comme une chose inutile pour toucher ; ou comme une chose indécente à un homme grave ; ou enfin qu'ils ne se sentent pas assez de délicatesse , pour allier le geste avec la prononciation : Au contraire des Italiens qui l'outrent dans leur déclama- tion : mais c'est un excès condamnable dans l'une & dans l'autre Nation.



CHAPITRE V.

De la Prononciation du Discours Oratoire.

A PRES avoir examiné ce que je crois convenir à la

Lecture particulière , l'ordre veut qu'avant que d'entrer dans la Déclamation , je traite de l'art de lire ; ou de prononcer un Discours d'éloquence , ou un Plaidoyé. Cette première partie me semble la plus difficile. Tel seroit bon Acteur , excellent Lecteur , habile Avocat , même bon Prédicateur ; qui ne pourroit prononcer une harangue à un Prince ; ny un autre discours au milieu d'une Assemblée nombreuse.

Cela demande une voix sonore , grave , & imposante , qui puisse répondre à l'élevation des pensées , & des expressions que l'on emploie dans ces sortes d'ouvrages : Et toute personne à qui la Nature a refusé le talent de parler noblement en Public , ne devroit point s'y commettre.

Mais quand la nécessité l'y oblige ; qu'il observe exactement les regles des Accens, de la Quantité, de la Ponctuation, & de la simple Lecture ; & qu'il suive les observations suivantes • il croit qu'elles puissent lui être utiles.

Je trouve qu'il est nécessaire que celui qui parle de cette sorte en Public, le fasse posément, & avec grandeur ; non seulement pour répondre à l'élevation de la personne que l'on harangue, ou au mérite de ceux qui s'assemblent pour écouter ; mais encore pour atacher davantage les Auditeurs aux raisons & aux faits qu'on leur propose. Ainsi celui qui prononce en une semblable occasion, doit en quelque façon s'écouter.

Comme on n'en veut alors

qu'à l'esprit , & point au cœur, celui qui prononce un discours, une harangue, doit éviter avec soin de donner aux passions, ou aux figures , que ces sortes d'ouvrages peuvent contenir , les accens qu'elles exigent , quand on veut toucher l'Auditeur. C'est pourquoi la fin de ces discours n'étant que de plaire , ou de convaincre , on ne doit varier sa voix qu'imperceptiblement pour détacher les mouvemens , & les preuves: Art qui est si difficile à trouver, que les connoisseurs disent, qu'il y a bien moins de personnes capables de prononcer une harangue , ou un discours public, que de prêcher, ou de déclamer; l'action étant d'un grand secours à celui qui le fait.

Quand on hausse, ou que l'on baisse sa voix, ce doit être foiblement ; mais il faut si bien moduler (pour me servir du terme qui y convient) aux environs du ton que l'on a pris , que l'on ne soit point entraîné ou trop haut , ou trop bas par la vivacité du sujet , ou de l'expression ; autrement ce seroit declamer ; défaut essentiel dans ce genre de prononciation. Et si l'on est contraint de réveiller l'attention de l'Auditeur par une voix plus ferme , cela doit se faire par degrés insensibles , de manière qu'il ne s'en aperçoive pas. Car j'ose avancer que ce seroit perdre en quelque façon le respect de ceux aux personnes qui écoutent en ces sortes de rencontres , que de se laisser em-

porter à l'exclamation.

Parce que l'on a presque toujours les yeux atachés sur celui qui parle, il doit le faire avec assurance, & être dans une situation agréable de corps, & de visage. Il ne conviendrait pas de négliger cette attention ; ce seroit n'en point avoir pour ceux qui écoutent, & leur donner lieu de se distraire.

Aux endroits qui marquent de la vivacité, il en faut donner à sa parole ; mais avec retenue, comme je l'ai déjà dit, afin de faire remarquer ces endroits, pour en insinuer la force dans l'esprit de l'Auditeur.

C'est un défaut assez commun aux personnes qui parlent en Public, de terminer les périodes par un ton différent, ou

en haut , ou en bas : Cela a très-mauvaise grace ; & il faut toujours soutenir sur la dernière syllabe masculine , ou sur celle qui précède la féminine : Et se contenter d'appuyer un peu plus fortement sur cette dernière syllabe , quand elle est le nominatif , ou le participe d'un verbe qui interroge , ou le dernier terme de l'interrogation.

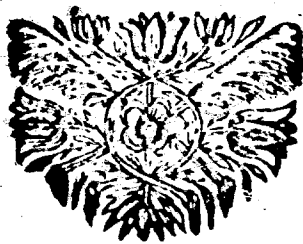
Celui qui parle en Public doit avoir beaucoup de soin de détacher , par un petit changement de ton , les propositions incidentes ; & les parenthèses , afin que rien n'échappe à l'Auditeur ; ce qui arriveroit infailliblement , s'il étoit fatigué par une monotonie continuelle , comme je l'ai fait remarquer dans la Lecture.

C'est pour cette même raison que je recommande encore à celui qui prononce en Public, d'appuyer plus fortement sur les premiers termes d'un sens contraire, ou qui expriment une conséquence; par exemple sur *Mais*, *Car*: après lesquels il doit plutôt s'arrêter, qu'à la ponctuation qui est devant, par la raison que j'en ai donnée.

Je suis de sentiment que celui qui prononce un discours oratoire, à un intérêt particulier d'observer le tems qu'il le doit faire, & le lieu où il le fait; encore plus que celui qui lit: Parceque le premier portant sa voix plus haut que l'autre ordinairement, il doit en ménager la durée & la force avec soin: Car s'il venoit à en

manquer, il ne seroit plus écouté avec plaisir ; & il seroit exposé à demeurer court, par l'inquietude que le défaut de voix lui donneroit, ou du moins à devenir rauque sur la fin de son discours.

Enfin il faut éviter dans ce genre de Prononciation, les gestes de l'action, & n'en faire tout au plus que de la main : mais ils doivent être si délicatement ménagés, qu'ils semblent venir de la nature, & n'être employés que pour orner l'attitude de la personne qui parle.



DU RECITATIF. III

gravité dans l'action de l'Avocat, qu'il y en avoit autrefois. Pour se donner de la facilité dans le Plaidoyé, on est presque tombé dans le populaire: On se contente d'exposer les faits, d'expliquer les moyens en donnant de la violence à sa voix, sans la conduire; en un mot on ne songe plus à faire valoir la justice de sa cause par la parole: on néglige les tons nécessaires pour convaincre, & pour arracher l'équité des Juges, s'il n'est permis de parler ainsi.

Comme c'est là le seul but qu'un Avocat doit se proposer; car il lui seroit ridicule de prétendre les toucher, ils sont en garde contre cet artifice, il ne doit nullement employer les accens nécessaires pour le Pa-

thetisme ; il révolteroit les Juges , qui ne cherchent qu'à connoître la vérité , pour être en état de rendre la justice.

Ainsi un Avocat , après avoir fait une sérieuse attention à tout ce que j'ai dit jusques apresent , doit éviter l'accent , & faire consister tout son art à hauffer , & à baisser sa voix à propos , selon le sens de l'expression.

Que par le ton de sa voix il marque beaucoup de confiance dans ses moyens de fait , & de droit ; c'est pourquoi il doit prononcer d'un ton ferme , & hardi ; car une voix hésitante n'impose point , & donne même du soupçon au desavantage de sa Partie.

La matiere d'un Plaidoyé est toujours importante , puisqu'il s'agit du salut des Familles :

Ainsi

Ainsi, quand on est préposé pour les défendre; il faut donner de la gravité à sa prononciation, sur tout en prenant ses Conclusions, & en citant des Loix, & des Statuts: Et lorsqu'on en tire des inductions, il est nécessaire d'élever sa voix, avec un peu plus de feu; & d'appuyer fortement sur les termes qui servent à expliquer les moyens. Mais il faut éviter le défaut de certains Avocats, qui, pour donner plus de poids à leurs paroles, passent les bornes de la quantité, & des pauses que le sens du discours exige: Cette lente maniere de plaider ennuie le Juge, & l'expose à perdre ce qui a précédé. Ce n'est pas un moindre défaut, que de précipiter ses paroles; c'est déro-

ger à la noblesse de sa profession, & tomber dans le bas, & dans la confusion; car il est impossible de bien entendre un homme qui parle trop vite. Un Avocat doit donc s'accoutumer à donner de justes mesures à sa prononciation.

D'ailleurs c'est en quelque façon manquer de respect pour les Juges, & abuser de leur patience, que de traîner son discours; ou de brailier avec pétulance, & sans ordre; c'est envelopper la vérité par des tons mal ménagés, & confus, qui ne produisent aucun effet favorable pour la Partie.

Un Avocat doit avoir grand soin de la force de sa voix, de manière qu'il en puisse toujours fournir; il seroit douloureux pour sa Partie, qu'il en manquât aux endroits de sa

cause, où il en auroit le plus de besoin. Il y a des Avocats qui au commencement d'un Plaidoyé font paroître une vigoureuse poitrine, lorsqu'ils devroient la ménager; & qui à peine peuvent parler, quand ils sont au fort de leurs raisons. Les plus beaux plaidoyés n'auroient pas leur effet dans la bouche de ces petits Orateurs.

Souvent les Plaidoyés sont longs; le Juge s'ennuie d'écouter; il est de la prudence de l'Avocat de le réveiller, en donnant un peu plus de force à sa voix. Car le Juge fatigué bien souvent par une monotonie tres-desagréable, attend à développer la vérité des faits dans le Plaidoyé de l'Avocat Général, qui constamment les lui fera connoître avec toute

la sagesse , toute la prudence ,
& toutes les regles que l'on peut
souhaiter dans un excellent Ora-
teur.

L'Avocat qui défend , doit
donner plus de feu à sa pronou-
ciation , que celui qui demande ;
& celui qui replique doit paroî-
tre plus animé que celui qui dé-
fend ; parceque celui-cy a des
moyens à établir , & des raisons
& des faits à détruire ; & que
celui-là doit les rétablir , & dé-
truire à son tour ceux de l'A-
vocat opposé. Mais que l'un &
l'autre se donnent bien de garde
de prendre le ton exclamatif ;
ce seroit tomber dans la Décla-
mation , qu'un habile Avocat
doit éviter. Car on ne doit nul-
lement présumer , que par des
accens plaintifs on puisse aller
jusqu'au cœur du Juge ; ce se-

DU RECITATIF. II

roit penser que l'on pouroit surprendre son équité. Il est cependant vrai qu'il y a des voix séduisantes, qui donnent un grand poids aux moyens; mais ce n'est point par le secours des accens; c'est par la noblesse de l'énonciation, par le beau son de voix, & par l'art de la ménager conséquemment à toutes les réflexions que j'ai faites jusqu'à présent.

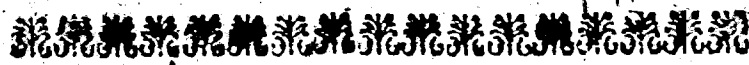
Les gestes d'un Avocat doivent être les mêmes que ceux d'une personne qui prononce un discours public: c'est à dire, qu'il ne doit donner qu'un léger mouvement à ses bras, convenable à ses expressions; car c'est déroger à la gravité du sujet, & des Juges, que de se donner un mouvement forcé, & déréglé; forcé, par ce que l'action d'un Avocat

n'en de mande point, par les raisons que j'ai données; & déréglé, parce que des gestes un peu forts ne conviennent que quand on a dessein de toucher l'Auditeur.

Quelque fausseté que l'Avocat de la Partie adverse avance, il faut conserver l'égalité & la fermeté de sa voix, pour détruire ses moyens ou ses faits avec plus de force & d'autorité. La passion dans un Avocat cause de l'altération dans sa voix; & l'emportement; & l'exclamation sont suspectes en fait de vérité. D'ailleurs un Avocat susceptible de colère, ne peut plus prononcer nettement; il ne sauroit être le maître de ses termes, pour les employer à propos pour la défense de sa Partie.

Je ne conseillerois point à un Avocat, qui n'auroit pas naturel-

lément la voix heureuse, de s'exposer à plaider ; car une voix obscure , trop aigue , ou tonnante n'est point favorable à la vérité ; quand l'organe de celui qui parle est mal affecté , on n'écoute point avec attention , ny avec plaisir.



CHAPITRE VII.

De la Déclamation.

VOICI un article qui interesse fort les gens de plaisir. Tout le monde parle & juge de l'Acteur , sans pourtant connoître les principes de l'Action. Cet Acteur m'a touché , dira quelqu'un ; donc il est bon : mauvaise conséquence ; car ce quelqu'un-là est le plus souvent un sujet fort épais , qui seroit affecté

de la voix la plus commune, & dont les sentimens sont si mal conduits, que tout ce qui lui paroît nouveau, est un agrément pour lui. Je vais plus loin; & j'avance, que ceux qui exécutent, passablement même, ignorent la plûpart les principes de la Déclamation: un peu de disposition du côté de la Nature fait tout leur mérite, que le hazard fait briller quelquefois; mais que l'ignorance des regles aneantit dans d'autres occasions.

La Déclamation, dans le sens qu'on la prend aujourd'hui, est le récit ampoulé, que l'on fait d'un discours oratoire, pour satisfaire l'esprit, & pour toucher le cœur des spectateurs. D'où il s'ensuit qu'un Sermon, une Oraison, une Tragédie, une Comédie peuvent être l'objet de cette Partie de la Rhétorique. Il

DU RECITATIF. 121

Il s'enfuit encore de cette définition, que ce que j'ai donné de préceptes pour rendre la lecture touchante, sont communs à la Déclamation ; puisque l'une & l'autre ont la même fin : ainsi je suis dispensé de les répéter : Il y a néanmoins de la différence : Elle consiste en ce que la Déclamation est plus aisée que l'autre ; l'Acteur fait par cœur ce qu'il doit prononcer ; comme je l'ai déjà dit ; le Lecteur n'est presque jamais préparé : De sorte que celui-là est maître de son action ; il en a étudié les différens mouvemens ; il a eu le tems de pénétrer le sens de l'ouvrage ; c'est sa faute s'il ne le fait pas entendre ; s'il ne touche pas l'Auditeur. Mais celui qui lit prononce à l'aventure ; & quand il rencontre ; son mérite est plus grand que celui de l'Acteur. L.

Cette différence consiste encore dans l'étendue de la voix, qui doit être plus forte que celle du recit particulier, comme je le ferai voir dans la suite.

Et enfin l'Orateur ajoute le geste à sa prononciation, & il n'est pas permis au Lecteur de l'employer comme un moyen pour toucher le Spectateur. —

Suposant donc tout ce que j'ai déjà dit dans mon ouvrage, voici ce que je crois devoir ajouter pour déclamer avec justesse & avec grace.

Il y a deux parties dans la Déclamation, la voix & le geste: Il y a de deux sortes d'ouvrages, que l'on peut déclamer, de sérieux, & de comiques. Mais avant que d'entrer dans cette discussion, je déclare que je ne m'attache à cette partie de mon tra-

vail, qu'entant qu'elle regarde le Théâtre, pour deux raisons qui me paroissent essentielles.

Car les Prédicateurs, ou ceux qui peuvent faire des actions publiques, sont conduits par leurs propres lumieres, qui sont de beaucoup supérieures aux miennes: & j'aurois, ce me semble, tres-mauvaise grace de prétendre être en état de leur donner des leçons: si cependant ils croient pouvoir tirer quelque avantage de mes observations, ils peuvent les lire avec confiance, puisqu'elles sont propres à leur profession.

Ma seconde raison est, que le Théâtre étant negligé, il seroit à souhaiter que ceux qui donnent du plaisir au Public, pussent savoir où prendre les regles de leur art. D'ailleurs chacun se

fait aujourd'hui dans le monde un louable amusement de la déclamation ; on représente même des piéces entieres : ainsi c'est dans la seule vue d'être de quelque utilité aux uns & aux autres que je me suis déterminé à travailler.

Il y a dans l'Action des principes généraux ; il y en a de particuliers. Ceux-là font d'avoir assez de discernement pour connoître l'esprit de ce que l'on doit prononcer ; de maniere qu'on puisse le représenter par son recit aux spectateurs. Il faut de l'étude, de l'éducation, du goût, du commerce pour s'aquerir cette connoissance: d'où j'infere qu'il n'y a pas lieu de s'étonner si l'on voit si souvent des Acteurs incertains, & faux dans leur action. Ils sont le plus souvent tranquiles, quand

ils contestent en colere, quand ils exhortent; indifférens, quand ils remontent; froids, quand ils investent. J'ai dit ailleurs que c'étoit là ce qu'on apelloit communément; ne pas savoir, ne pas sentir ce que l'on dit, n'avoir point d'entrailles. Ainsi une personne qui n'a pas le discernement assez heureux, pour connoître; le sentiment assez vif, pour exprimer ce qu'il connoît, ne doit point se mêler de déclamer. De là vient qu'un Auteur, aiant d'ailleurs toutes les dispositions nécessaires qu'il pouroit esperer de la Nature, en récitant son ouvrage, touchera toujours l'Auditeur, plus que quelque Acteur que ce puisse être; parcequ'il est en état de ne manquer aucune inflexion de voix, aucun geste, pour exprimer son action. De là

vient encore que ce même ouvrage, qui fait plaisir dans la bouche de l'Auteur, perd de son mérite sur le papier, & par le recit étranger : parce qu'étant très-rare que l'on conçoive tout d'un coup par la lecture, ou par une fausse déclamation la délicatesse des caractères, & des sentimens, ce qui en échape est autant de rabatu sur la bonté du travail. C'est là un malheur que les Auteurs ne sauroient éviter, jusqu'à ce qu'il y ait dans les hommes un esprit, & un sentiment de justesse, général, & capable de concevoir, & de sentir de la même manière toutes les beautés d'un ouvrage.

Un Acteur doit non seulement être tout entier à ce qu'il exprime ; mais il faut encore, quand il n'est pas seul sur la scê-

ne, qu'il ait la même attention à ce que lui dit l'Acteur qui lui parle : c'est là absolument une dépendance de l'action : il doit suivre cet Acteur pour conformer à ses expressions son geste, son visage, son attitude. Cependant on voit tous les jours de ces Acteurs qui promènent leurs regards, & leur imagination dans tout ce qui est étranger à leur action ; & ils ne pensent pas qu'ils sont de part dans celle de l'Acteur qui parle ; que le Spectateur observe leur situation pour remarquer l'effet que les expressions de celui qui parle doivent faire sur eux : & s'ils y paroissent insensibles, la représentation est absolument manquée, & le Public peu satisfait.

L'Acteur doit étudier son ex-

térieur avec soin, pour placer ses gestes, & ses attitudes à propos : il doit cultiver sa prononciation avec attention, afin de donner à sa voix tout le goût dont elle peut être susceptible, pour satisfaire les Spectateurs : Car de croire que cet agrément vienne sans réfléchir, c'est penser extravagamment. Les Acteurs les plus entendus manquent souvent les premières fois : A plus forte raison les personnes sans intelligence seront-ils dans le faux de l'action, s'ils ne travaillent pas à se perfectionner. Je sais qu'il y en a d'assez prévenus, pour croire être les maîtres dans l'art de déclamer ; mais c'est une marque de leur petit esprit ; puisqu'ils n'ont ni la conception assez bonne, pour pénétrer dans

le sens d'un rolle; ny assez de principes, pour le représenter avec justesse.

Qu'un Acteur étudie encore son caractère, pour ne point se charger d'un rolle qui ne lui convienne pas: Car tel peut bien représenter le personnage d'un Roi, qui ne sauroit entrer dans celui d'un jeune Prince, agité par la gloire, ou par l'amour; ou faire celui d'un Confident, dont l'action & les sentimens ne doivent point avoir autant d'élevation: Et ainsi du contraire. Que l'Acteur ne neglige point de convenir aux personnages, par la taille, par l'âge, par la voix; le Public suppose toujours qu'un Roi doit avoir une belle prestance, l'air noble, & la voix mâle: Il ne s'acom-

mode point d'un Amant sexagénaire , à grosse voix , & d'une taille spacieuse. Car le Spectateur examine tout , & le moindre dérangement le rend bien souvent ennemi de l'ouvrage qu'on lui recite.

Ainsi je recommande à un Acteur de se laisser conduire par l'Auteur d'une Piece , s'il est encore vivant , & à sa disposition : Celui-cy en fera toujours plus que l'autre sur le choix d'un rolle , & sur la maniere de l'exécuter. M^r de Corneille , quoiqu'il eût conservé son accent Normand , dirigeoit seurement les Acteurs qui representoient ses Pieces : Et M^r Racine , qui étoit l'homme qui recitoit le mieux , mettoit les siens dans toute la délicatèssè de l'action.

DU RECITATIF. 131

Les principes particuliers de la Déclamation regardent la voix, & le geste séparément.

Comme les Spectacles se donnent dans des lieux beaucoup plus vastes que ceux où l'on fait des lectures ; & que l'on doit se faire entendre à beaucoup plus de monde dans ceux-là, que dans ceux-cy, un Acteur doit avoir une portée de voix beaucoup plus forte, que celui qui fait une lecture ; de manière qu'il puisse être toujours en état de varier les accens, suivant les mouvemens de la Piece. Car tel Acteur qui pourroit lire un ouvrage à la perfection, manqueroit peut-être de poitrine pour se faire entendre sur un Théâtre. De même qu'il y a des voix

qui n'ont pas assez de force pour y paroître, dans le chant; & qui dans une chambre produisent tout leur effet. D'où vient qu'il se rencontre des Acteurs, qui étant obligés dans le plus bas de leur rôle, de prendre un ton au dessus de celui qui leur est naturel, ne peuvent plus, lorsqu'ils sont dans les fortes passions, varier leur accent pour les faire valoir; & par ce défaut ils ôtent au Spectateur le plaisir du sentiment, & à l'Auteur celui du succès.

Il y a même beaucoup d'organes, qui peuvent fournir une voix fort nette & tres-gracieuse dans le plus haut ton de la Déclamation, qui dans le plus bas sont confuses, & obscures. Et d'autres, au contraire, qui

ont le bas de la voix fort distinct, & agréable, qui sont faibles, & confuses dans le haut. Ce défaut est difficile à réparer, quand il part de la foiblesse de la poitrine; mais lorsqu'il vient du peu de conduite que l'Acteur donne à sa voix, il peut être corrigé par l'expérience: Car la voix s'acquiert par l'habitude.

Un Acteur doit éviter avec soin d'avoir deux tons de voix différens: c'est à dire, de prononcer dans un ton naturel en de certains endroits, & de tomber dans le fausset, quand il est obligé de s'élever. Ce désagrément est tres-choquant pour l'Auditeur.

Les voix trop claires ne devroient jamais prendre de grands rolles; parcequ'elles ne con-

viennent point à la noblesse des personages, que l'on met sur la scène : Et parcequ'elles ne sont point susceptibles d'inflections assez sensibles, pour traiter une passion.

On ne doit jamais pousser son ton au-delà de la Nature: les éclats de voix font toujours un mauvais effet.

Quoique l'on doive faire entendre la syllabe muette des vers féminins; cependant il est ridicule d'y appuyer aussi fortement, que le font quelques Acteurs; C'est faire perdre au vers sa qualité, & rendre longue la plus breve de nos syllabes.

Voilà ce que je pense sur la conduite de la voix en général; il est nécessaire d'entrer dans le détail, pour tâcher de satisfaire le Lecteur sur tout ce

qui a du rapport à mon sujet.

Les Exodes, les Expositions, & les autres parties d'une Piece, ou d'un Discours, destituées de passions, ou de figures, ne demandent point d'autres regles pour conduire la voix, que celles que j'ai déjà données; observant néanmoins de la ménager de maniere dans ces endroits, que l'on en ait suffisamment pour fournir aux grands mouvemens: Et d'ailleurs en forçant trop la voix dans ces occasions, ce seroit sortir de l'esprit du sujet, qui ne demande que de la netteté, & de la noblesse dans la prononciation.

Il n'en est pas de même des passions qui veulent des accens différens: L'Amour, par exemple, peut avoir trois di-

verses situations : lorsqu'on en ressent la douceur ; quand il donne de la joie ; & enfin lorsqu'il fait souffrir ses peines. Au premier cas il faut l'exprimer par une voix flatteuse & tendre, comme ces deux vers de Chimène & de Rodrigue , dans le Cid.

Chimène, qui l'eût cru ?

Rodrigue qui l'eût dit !

Que notre heur fût si proche, & si tôt se perdit.

Par une voix gaie, quand' il fait plaisir : Ainsi qu'il faudroit reciter ces trois vers de Bénédict.

Rassure-toi, mon cœur, je puis encor lui plaire

Je me contoïis trop tôt au rang des malheureux,

Si Titus est jaloux, Titus est amoureux.

Et par des tons pressans & plaintifs, lorsqu'on souffre ; com-

DU RECITATIF. 137.

me on le peut sentir par les dernières paroles d'Hipolite dans Phedre.

Le Ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie:
Prenez soin, après ma mort, de la triste Aricie;
Cher ami, si mon Pere, un jour delabusé,
Plaint le malheur d'un fils, faussement accusé,
Pour apaiser mon sang, & mon ombre plaintives,
Di-lui, qu'avec douceur il traite sa captive;
Qu'il lui rende. . . .

L'effet de la haine est de rendre rude, sévère, & impitoyable celui qui en est ataqué: Ainsi les expressions qui la font connoître doivent être prononcées par une voix âpre, telle qu'il faut l'avoir en déclamant ces vers d'Hermione & Oreste, après qu'il lui a dit que Pirrhus venoit d'être assassiné par son ordre.

Adieu ; Tu peux partir ; Je demeure en Epire ;
 Je renonce à la Grece , à Sparte , à son Empire ;
 A toute ma famille : Et c'est assez pour moi ,
 Traître , qu'elle ait produit un monstre tel que toi ;

Par une voix grondante,
 En voici un exemple dans Ci-
 rus , lorsque Astiage parle ainsi
 à Harpage.

J'ai voulu te parler. Tu me troubles, perfide ;
 Et ton Roi , dans les fers , t'étonne & t'intimide ;
 Quand il regnoit encor , ardent à le trahir ,
 Ingrat, tu n'as pas craint de lui desobeir,

Et par une voix ferme &
 dure ; comme il faudroit pro-
 noncer ces derniers vers de
 Cleopatre dans Rodogune.

Regne de crime en crime en fia te voilà Roi ;
 Je t'ai défait d'un Pere , & d'un Frere , & de Moï
 Puisse le Ciel tous deux vous prendre pour victimes
 Et laisser choir sur vous les peines de mes crimes ;
 Puissez-vous ne trouver dedans votre union ,
 Qu'horreur , que jalousie , & que confusion ;

DU RECITATIF. 139

Et pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
Pu s'en naître de vous un fils qui me ressemble.

A examiner le Desir ; il est violent , modéré , ou languissant : Et il me semble que la violence du Desir peut avoir deux sources , l'Amour ; ou la Résistance. Si l'Amour est la cause du Desir , il s'exprime par une voix tendre , & néanmoins pressante. C'est sur ce ton que l'on doit déclamer les vers de Bérénice , qui attend sa Confidente avec impatience.

Phénice ne vient point ! Momens trop rigoureux,
Que vous paroissez lents à mes rapides vœux !
Je m'agite , je cours , languissante , abatus ,
La force m'abandonné , & le repos me tue ;
Phénice ne vient point !

Si la Résistance est le sujet de cette violence , on emploie un ton de dépit & de colere.

M 2.

Celui qui reciteroit les vers
de Cleopatre , qui demande à
ses fils la mort de Rodogune,
devroit prononcer de cette
forte.

Je vous le dis encor , le Trône est à ce prix ;
Je puis en disposer , comme de ma conquête ;
Point d'Ainé , point de Roi , qu'en m'apportant sa
tête ?

Et puisque mon seul choix vous y peut élever,
Pour jouir de mon crime , il le faut achever,

Si le Desir est moderé ,
une voix foible suffit pour
l'exprimer ; parceque l'on ne
doit point être émeu , quand
l'objet touche peu. On le doit
connoître par ces vers qu'Her-
mione dit à Oreste.

Du Troyen ou de moi faites le décider ;
Qu'il songe qui des deux, il veut rendre, ou garder ;
Enfin qu'il me renvoie, ou bien qu'il vous le livre.
Adieu s'il y consent , je suis prête à vous suivre.

DU RECITATIF 141

Si on desire languissamment, on le fait connoître par une voix douce, & interrompue, douce, parceque ce desir est entretenu par un amour respectueux, & interrompue, à cause que cette langueur est une atente ennuyeuse, qui est presque toujours accompagnée de soupirs. Et je crois qu'il faudroit prononcer ainsi les vers suivans, par lesquels Phèdre exprime la situation de son cœur.

Dieux ! que ne suis-je assise à l'ombre des forestes
Quand pourrai je, au travers d'une noble poussière
Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière !

La Fuite, qui est opposée au Desir, doit être exprimée par une voix médiocrement rude, quand on a des égards pour les personnes présentes. Ces

deux vers d'Antiochus à Rodogune doivent être prononcés sur ce ton.

Non, j'en écoute rien ; & dans la mort d'un frère
je ne veux point juger entre vous, & ma mere.

La joie exige un ton de voix doux, plein, & facile. C'est ainsi qu'il faut l'employer pour déclamer les vers de ce même Antiochus, lorsque Rodogune lui a déclaré qu'elle l'aimoit.

Les plus doux de mes vœux enfin sont exaucés,
Tu viens de vaincre, Amour, mais ce n'est pas assez,
Si tu veux triompher dedans notre aventure,
Après avoir vaincu, fais vaincre la Nature.

Pour bien exprimer la tristesse, il faut une voix foible, trainante, & plaintive ; mais plus ou moins forte, selon la personne que l'on fait parler : Car on doit pousser la voix dans le

DU RECITATIF. 143

premier des deux exemples suivans , plus fortement que dans l'autre : Phocas est homme , & Roi ; il doit s'énoncer avec plus de force , qu'Andromaque , qui est Reine à la vérité , mais captive , & devant Pirrhus , qui est maître de son sort , & qui la menace de livrer son fils aux Grecs.

Le Thrône est-il pour toi plus honteux qu'un supplice ?

O ! malheureux Phocas ; O ! trop heureux Maurice !
Tu recouvres deux fils , pour mourir après toi !
Eh ! je n'en puis trouver pour régner après moi !

Pardonne , cher Hector , à ma crédulité :

Je n'ai pu soupçonner ton ennemi d'un crime :

Malgré lui même enfin , je l'ai cru magnanime :

Ah ! s'il l'étoit assez , pour nous laisser du moins

Au tombeau , qu'à ta cendre ont élevé mes soins

Et que finissant la sa haine & nos miseres ,

Il ne séparât point des dépouilles si cheres.

L'Espérance , ou la Confiance

s'exprime par une voix forte, & même éclatante. C'est ainsi que dans Jonathas Samuel parle à Saül, pour lui inspirer de la confiance dans le Dieu des batailles : Ainsi celui qui recite de pareils endroits, doit marquer cette assurance par sa prononciation.

Tu triomphes, Jacob, le Ciel s'aime pour nous ;
 Allez, courez, Saül, la victoire est certaine ;
 De l'ennemi troublé la résistance est vaine :
 Tout tremble, je vois fuir ses soldats éperdus ;
 Paraissez, montrez-vous, ils seront confondus.

On doit exprimer le Desespoir par l'exclamation, & par des tons aigus, & précipités.

Me voici qui seule ai fait le crime ;
 Me voici, justes Dieux ; prenez votre victime ;
 S'il est quelque justice encore parmi vous,
 C'est à moi seule, à moi qu'est deu votre courroux ;
 Punir les innocens, & laisser les coupables,
 Humains, est-ce en être, est-ce en être capables ?

Cette

DU RECITATIF. 145

Cette Scène roule presque toute entière sur le Desespoir. Cassiope, pénétrée de douleur de voir Andromede exposée au Monstre, veut se jeter dans la mer: On ne peut représenter cette action que par un ton de voix outré, & violent.

Quand l'Audace est fortement excitée, elle doit être représentée par une voix impétueuse, & hautaine; parce que l'objet allume cette passion, & l'Espérance la soutient: de sorte qu'il tarde que l'on n'en vienne aux extremitez. Ainsi l'on ne peut bien faire sentir à l'Auditeur la situation où se trouve Mitridate, quand on lui dit que son armée, & ses fils se sont revoltés contre lui, qu'en recitant ses paroles du ton dont je viens de le marquer.

N

Ah ! qu'est-ce que j'entens ?

Perfides , ma vengeance a tardé trop long-tems :

Mais je ne vous crains point. Malgré leur insolence

Les mutins n'oseroient soutenir ma présence :

Je ne veux que les voir ; je ne veux qu'à vos yeux

Immoler de ma main deux fils audacieux.

La Crainte produit si communément ses effets , que c'est une des Passions les plus aisées à représenter par la voix , qui doit être alors foible, & hésitante. C'est ainsi qu'il faut prononcer ces paroles d'Andromaque , après que Pirrhus lui a dit qu'il va livrer son fils aux Grecs :

Ah ! Seigneur , arrêtez : Que prétendez-vous faire ?

Si vous livrez le fils , livrez-leur donc la mère.

Vos sermens m'ont tantôt juré tant d'amitié.

Dieux ! ne pourrai je au moins toucher votre pitié ?

Sans espoir de pardon m'avez-vous condamnée ?

L'Envie , qui naturellement

devroit être représentée par une voix tremblante, parce qu'elle a souvent recours au mensonge, doit être cependant prononcée d'un ton assuré, à cause que celui qui parle avec envie, veut être cru; autrement il perdrait le fruit de sa passion. C'est sur ce ton que Dom Mantigue parle à Carlos, dans Dom Sanche d'Arragon, lorsque ce dernier prend une place devant la Reine.

Un soldat bien remplir une place de Comte!

La Jalousie, qui a à peu près la même fin, demande une voix hardie; parce que les moindres choses donnent aux esprits ombrageux une entrée au soupçon; & que l'on croit ordinairement ce que l'on ap-

hende. Phedre , agitée de cette passion , après que Thésée lui a découvert l'amour d'Hipolite , & d'Aricie , parle à sa Confidente avec véhémence.

Ils'aiment ! Par quel charme ont-ils trompé mes yeux ?

Comment se sont-ils veus ? Depuis quand ? Dans quels lieux ?

Tu le savois : Pourquoi me laissois-tu séduire ?

De leur furtive ardeur ne pouvois-tu m'instruire ?

Les a-t-on vus souvent se parler , se chercher ?

Dans le fond des Forests alloient-ils se cacher ?

Helas ! ils se voyoient avec pleine licence

Le Ciel de leurs soupirs aprouvoit l'innocence.

Presque tous ceux qui récitent ces vers en manquent le ton : parcequ'ils ne font pas attention , que toute la Scène est proferée par une femme jalouse , qui doit , en se plaignant , exprimer son desespoir par une voix forte.

DU RECITATIF. 149

Je remarque que l'Indignation, qui exprime le déplaisir que l'on a de voir dans les honneurs ceux qui devroient être dans le mépris, doit avoir la voix ferme, rude, & un peu exclamative. On doit rendre ainsi les paroles de Pulcherie à Phocas: endroit où l'on voit cette sorte d'indignation à découvert.

Un chétif Centenier des troupes de Misie,

Qu'un gros de mutinés élu par phantasie,

Oser arrogamment se vanter à mes yeux

D'être juste Seigneur du bien de mes ayeux!

Lui qui n'a pour l'Empire autre droit que ses crimes,

Lui, qui de tous les miens fit autant de victimes,

Croire s'être lavé d'un si noir attentat,

En imputant leur perte au repos de l'Etat!

Mais lorsque l'Indignation fait connoître non seulement le déplaisir que l'on a de voir des personnes indignes dans les

emplois, dans les dignités ; mais encore le desir que l'on a de les empêcher de faire du mal, alors on doit employer une voix ferme, résolue, & de commandement. On ne peut exprimer d'une autre maniere l'endroit où Assuerus, instruit par Ester du dessein qu'avoit Aman de faire mourir Mardochée, prononce sa condamnation.

Qu'à ce monstre à l'instant l'ame soit arrachée,

Et que devant sa porte, au lieu de Mardochée,

Apaisant par sa mort, & la Terre, & les Cieux,

De mes Peuples vengés il repaille les yeux.

On a de la Compassion en trois différentes situations. Au simple aspect de la misere, on en est saisi quand on a l'ame généreuse. Ainsi il faut réciter cet endroit de Sévere dans Polieucte, avec une voix triste, mais pleine.

DU RECITATIF. 131

J'ai trop de pitié d'eux, pour ne les pas deffendre.

Allons trouver Felix; commençons par son Gendre;

Et contentons ainsi d'une seule action

Et Pauline, & ma gloire, & ma compassion:

Mais je crois qu'il la faut
marquer par une voix forte,
quand on reconnoît que le su-
jet qui excite la Compassion,
vient d'un principe injuste:
C'est pourquoi je prononcerois
ainsi ce que ce même Sévere
dit à Felix après la mort de
Polieuète, qu'il avoit fait mou-
rir.

Pere dénaturé, malheureux Politique,

Esclave ambitieux d'une peur-chimérique,

Polieuète est donc mort; & par vos cruautés

Vous avez conservé vos tristes dignitez?

Et enfin on exprime par une
voix douce & touchante la Com-
passion, qui est suivie de la ten-
dresse, effet qu'elle a acoutu-
mé de produire. Oenone parle

de cette maniere à Phedre ,
 en la voyant dans l'état déplo-
 rable , où l'amour , qu'elle avoit
 pour Hipolite l'avoit mise.

Quoi ! vous ne perdrez point cette funeste envie ?

Vous verrai-je toujours , renonçant à la vie ,

Faire de votre mort les funestes aprests ?

La Colere est simple , ou mêlée
 d'autres mouvemens. Si elle est
 simple , elle veut une voix éle-
 vée , quand celui qui a été of-
 fencé , se laisse emporter aux
 premieres aigreurs que cause
 l'affront , ou la desobeissance ;
 parce qu'il est naturel avant la
 reflexion de se soulager , du
 moins par la voix. C'est de
 cette sorte que l'on doit pro-
 noncer cet endroit de Rodo-
 gune , où après que Cleopatre
 a proposé à ses deux fils la mort
 de cette Princesse pour jouir

toujours du trône, ils demeu-
rent interdits..

Vous ne répondez point ! allez, enfans ingrats,
Pour qui je crus en vain conserver mes Etats :
J'ai fait votre Oncle Roi, j'en ferai bien un autre :
Et mon nom peur encore ici plus que le vôtre.

On murmure fortement, quand
celui qui est offensé, est infé-
rieur ; ou doit du respect à
celui qui fait, ou qui soutient
l'insulte ; Mais on ne doit pas
se porter en cette occasion à
un excès de voix peu respec-
tueux. C'est pour cette raison
que Nicomede ne doit point
trop s'emporter devant Prusias
contre l'Ambassadeur Romain.

Traitez cette Princesse en Reine comme elle est ;
Ne touchez point en elle aux loix du Diadème,
Ou pour les maintenir je périrai moi-même ;
Je vous en donne avis, & que jamais les Rois,
Pour vivre en nos Etats, ne vivent sous nos Loix ;
Qu'elle seule en ces lieux d'elle-même dispose,

Si la Colere est soutenue de l'esperance de se venger , ou l'on en vient aux mains , ou l'on remet les effets de son ressentiment. Dans la premiere occasion elle a la voix éclatante, & subite : ainsi c'est sur ce ton que l'on doit prononcer ce que dans le Cid , le Comte dit à Dom Diegue.

Ton insolence,

Téméraire vieillard , aura sa récompence.

Mais lorsqu'on menace , ou qu'on remet la vengeance , la voix doit seulement être émue, & médiocrement haute. Hermione , après que Pirrhus lui a déclaré qu'il épouse Andromaque , lui doit parler de cette maniere.

Va lui jurer la foi que tu m'avois jurée :

Va profaner des Dieux la Majesté sacrée.

DU RECITATIF. 155

Ces Dieux, ces justes Dieux, n'auront pas oublié

Que les mêmes sermens avec moi t'ont lié.

Porte aux piés des Autels ce cœur qui m'abandonne;

Va, cours: mais crains encor d'y trouver Hermione.

Voilà ce que j'ai remarqué
sur les inflexions nécessaires
pour bien exprimer une passion.
Mais je dois faire observer à
mon Lecteur, que souvent par
la même expression un Auteur
fait sentir plusieurs passions en-
semble; & alors celui qui les
met en action, doit tellement
allier les inflexions qui leur sont
propres, que le Spectateur puisse
les reconnoître, & en être tou-
ché, comme on peut le remar-
quer en cet endroit du Cid, où
Dom Diegue dit à son fils, a-
près lui avoir temoigné autant
de valeur qu'il en pouvoit atten-
dre de lui.

Digne ressentiment à ma douleur bien doux !

Je reconnois mon sang à ce noble courroux.

Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompt :

Vien mon fils, vien mon sang, vien reparer ma honte

Vien me venger. . .

La joie & la douleur doivent être en cette occasion exprimées par le même son de voix; mais il n'y a que les bons Acteurs qui puissent parvenir à cette délicatesse d'inflexion.

Je sens l'objection que l'on peut me faire sur tout ce détail, & même sur presque tout mon ouvrage. Quel fruit peut-on tirer de tout ce que vous avancez, me dira quelqu'un de mauvaise humeur ? Sont-ce là des regles à mettre sur le papier ? Et en serai-je beaucoup plus avancé, quand vous m'aurez dit que la Tristesse, ou la Douleur s'exprime par une

voix plaintive ? La Nature me l'enseigne. A moins que de me conduire de vive voix, tout ce que vous me dites est inutile.

Ce sont justement les mouvemens de la Nature que vous ignorez, Lecteur présomptueux & inquiet, qui justifient le soin que je prens de regler votre recit. Car je ne fais pas de difficulté d'avancer que de cent personnes qui se mêlent de lire ou de déclamer, il n'y en a pas quatre qui sachent le faire avec esprit, avec ordre ; non seulement parcequ'ayant la plûpart des voix ingrates, ils les commettent imprudemment, mais encore parce que peu sensibles, & peu connoisseurs, ils prennent presque toujours un ton pour un autre. Ils s'imaginent qu'ils n'ont qu'à élever leur voix, pour

être admirés. Ils trouvent des Spectateurs d'aussi mauvais goût qu'eux, qui effectivement leur applaudissent : En voila assez pour les rendre insupportables. Le meilleur de tous les Acteurs ne connoît pas l'action aussi bien qu'ils la connoissent.

Je conviens que mes instructions, suposé qu'on veuille les recevoir, seroient beaucoup plus salutaires, si elles étoient données de vive voix : Il y a des délicatesses qu'il est impossible de rendre par l'expression : Mais n'écrivant ces préceptes que pour ceux, qui sur le simple avis que je leur donne, sont en état d'en profiter, j'espère qu'ils recevront mon travail favorablement. Et afin de leur faire connoître plus sensiblement l'effet de ces préceptes, je me suis

DU RECITATIF. 139

servi d'exemples familiers , pris dans les meilleures pieces de théâtre, pour les moins ennuyer. Non que je voulusse prescrire au Lecteur , qui veut s'instruire, de suivre généralement le ton dont il aura entendu reciter les endroits que j'ai raportés ; qu'il s'en donne bien de garde ; tout Acteur ne les a pas toujours bien mis en action , & ils ont été , & sont encore assez souvent manqués.

Je prie ce Lecteur de souffrir encore que je lui donne aussi quelques regles sur les tons nécessaires pour exprimer les figures. Car tout travail fait pour toucher , n'est rempli que de mouvemens. Mais la figure & la passion sont souvent mêlées ensemble ; celle-cy détermine quelquefois le ton dont on doit

reciter l'autre; ainsi c'est le premier principe que de les allier par la prononciation.

Je dis encore qu'il y a plusieurs figures qui n'ont point d'accent déterminé, parcequ'elles n'en doivent point avoir, n'étant susceptibles d'aucune passion: Telles sont la Métonymie, la Synecdoque, la Métaphore, &c. Mais il me paroît que l'Interrogation, l'Apostrophe, la Prosopopée, l'Antithèse, le Serment, l'Ironie, l'Exclamation, l'Epizeuxis, & la Gradation ont des tons qui leur sont particuliers; ce que je vais tâcher de faire entendre.

L'Interrogation est la plus communément employée; c'est celle qui donne le plus de vivacité à un ouvrage. Il y en a de trois sortes; l'une qui sert à nous éclair-

DU RECITATIF. 161

éclaircir sans passion, & dont le ton doit être doux, tel que celui dont il faut exprimer ce que dit Oreste à Pilade pour être informé de ce qui se passe entre Pirthus, & Hermione.

Toi, qui connois Pirthus, que penses-tu qu'il fasse?

Dans sa Cour, dans son cœur, di-moi ce qui se passe,

Mon Hermione encor le tient-elle asservi?

Mérendra-t-il, Pilade, un bien qu'il m'a ravi?

Quand cette figure est la suite d'un offense, elle demande un ton élevé, vif, & fier: C'est de cette sorte que l'on doit prononcer ce qu'Agamemnon dit à Achille, après que celui-cy, lui a dit durement qu'il ne souffrira point qu'Iphigenie soit sacrifiée.

Et qui vous a chargé du soin de ma famille?

Ne pourai-je sans vous disposer de ma fille?

O

Ne suis je plus son pere? Etes-vous son épouse?

Et ne peut elle...

Lorsqu'on est rempli de la Douleur, l'Interrogation doit être prononcée d'une voix tendre & plaintive: ainsi il faut l'employer en lisant ce qu'Achinoam dit à son fils Jonathas, après avoir déclaré qu'il avoit mangé du miel, sans être informé du serment de son pere.

Quel est votre forfait?

Dieu punit-il un mal, que l'erreur seule a fait?

Et s'il y a de la reprehension mêlée dans cette sorte d'interrogation, le ton doit être plaintif à la vérité; mais beaucoup plus ferme, comme on peut le sentir dans les vers suivans, que Samuel dit à Achinoam sur ce qu'elle vient de dire à Jonathas.

DU RECITATIF. 163

Ah! Reine, où vous emporte une douleur funeste !
Est-il donc un Mortel assez audacieux ,
Pour condamner le Dieu de la Terre. & des Cieux ?
Apreons, quelque soit l'effet de sa colere ,
A céder, à souffrir, à trembler, à nous taire.

L'Interrogation peut encore être mêlée d'ostentation ; alors le ton doit être élevé, fier, & méprisant, comme lorsque le Comte de Gormas dit à Rodrigue.

Mais t'attaquer à moi ! qui t'a rendu si vain ?
Toi, qu'on n'a jamais vu les armes à la main,

L'accent de l'Apostrophe, comme de l'Interrogation, dépend du sentiment qui y est attaché, soit que les choses, que cette figure a pour objet, soient animées, soit qu'elles soient inanimées : le Lecteur doit appuyer sa voix sur ce qui fait cet objet, comme dans les deux exemples

suivans , où Andromaque saisie
de douleur , apostrophe Troie,
& Hector.

Non, vous n'esperez plus de nous revoir encor,
Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector, &c.



Pardonne , cher Hector , à ma crédulité :
Je n'ai pu soupçonner ton ennemi d'un crime :
Malgré lui même enfin , je l'ai cru magnanime.

L'Apostrophe doit être pro-
noncée avec beaucoup de gran-
deur , parceque l'on ne se sert
de cette figure , que pour re-
lever le sentiment , ou l'expres-
sion.

La Prosopopée, qui consiste à
introduire une personne parlan-
te, veut être prononcée différem-
ment , suivant les personnes qui
parlent selon les personnes qui
écoutent, & selon les raisons, &

DU RECITATIF. 165

Les sentimens que l'on exprime.
Un Prince doit parler noblement
selon le sujet : Ainsi en lisant le
recit que Creon fait du succès du
cōbat d'Eteocle & de Polinice,
on doit donner à sa voix un ton
qui convienne au caractere de
celui cy, & au plaisir qu'il goute
de voir expirer son ennemi.

Et tu meurs, lui dit-il, & moi je vais regner.
Regarde dans mes mains l'Empire & la victoire :
Va rougir aux Enfers de l'excès de ma gloire ;
Et pour mourir encore avec plus de regret,
Traître, songe en mourant que tu meurs mon sujet.

Si la personne que l'on fait
parler est malheureuse, on prend
la voix propre à la tristesse. Si
elle est d'une naissance com-
mune, on ne donne point de
sublime à sa voix. Si elle est
d'un caractere bas, on pro-
nonce avec bassesse. Si on re-

cite devant des personnes, à qui on doit du respect, on le marque par un ton de voix moins élevé. Mais dans toutes ces occasions on observe avec soin de marquer la passion de celui que l'on fait parler.

L'Antithèse, qui renferme des oppositions violentes, doit être prononcée par une voix ferme, pour faire sentir davantage ces oppositions; en observant toujours le ton propre au sentiment qu'elles renferment. C'est ainsi que l'on doit reciter cet endroit d'Ariane, parlant à sa Confidente, après avoir appris la fuite de Thésée avec Phèdre.

De tout ce que j'ai fait, considère le fruit.

Quand je fais pour lui seul; c'est moi seule qu'il fait;

Pour lui seul je dédaigne une Couronne offerte;

En séduisant ma sœur, il conspire ma perte.

DU RECITATIF. 167

Dé ma foi chaque jour ce sont gages nouveaux,
Je le comble de biens ; il m'acable de maux :
Et par une rigueur jusqu'au bout poursuivie,
Quand j'empêche la mort, il m'arrache la vie.

Mais il faut détacher les oppositions en prononçant la première d'un ton plus fort, ou plus foible que l'autre, selon le sentiment que l'on veut le plus faire valoir.

Le serment veut être prononcé d'un ton extraordinairement élevé ; parce que c'est la dernière ressource pour assurer la vérité ; ce qui demande une voix éclatante. En voici un exemple dans le serment de Saül.

Je jure que quiconque avant la nuit obscure,
Osera se donner la moindre nourriture,
Que ces fiens ennemis, pour nous perdre assemblés,
Au Dieu, que nous vengeons, ne soient tous immolés,

Deûs sur mon propre sang retomber la tempête,
La mort du Philistin tombera sur sa tête.

L'Ironie qui consiste à persuader le contraire de ce que littéralement les paroles signifient, exige de la part de celui qui recite, une voix traînante, & railleuse, quelquefois accompagnée d'un souris moqueur. C'est sur ce ton que Nicomede parle à Prusias; au sujet de la demande que Flaminius, Ambassadeur Romain, lui avoit faite de mettre Atale sur le trône.

Je ne puis voir sous eux les Rois humiliés;
Et quelque soit ce fils, que Rome vous renvoie,
Seigneur, je lui rendrois son present avec joie,
S'il est si bien instruit en l'art de commander,
C'est un rare trezor qu'elle devoit garder;
Et conserver chez soi sa chere nourriture,
Ou pour le Consulat, ou pour la Dictature.

L'Ironie est quelquefois mêlée

lée avec l'Interrogation, comme on le voit dans la réponse qu'Andromède fait à Phinée, qui l'assure de sa mort, quand il aura appris la sienne.

Et vos respects trouvoient une digne matière
A me laisser l'honneur de prier la première ?

L'Exclamation sert à exprimer la surprise & l'étonnement. Ainsi cette figure est presque toujours accompagnée d'une Interjection, comme *Ah ! Oh ! Quoi ! Ciel ! Dieux !* & le ton qui lui est propre doit être fort élevé, mais néanmoins proportionné à ce qui précède, & à ce qui suit, & à la situation de la personne qui est surprise. Car ce seroit mettre sa voix dans le faux, que de glapir, après avoir prononcé des termes d'un ton doux & bas ; ou

que de le pousser si haut qu'on ne pût le soutenir sur plusieurs termes , ou expressions dont dépendroit l'Exclamation. Et d'ailleurs ce ton doit être plus ou moins fort selon le sentiment que l'on exprime , & selon les égards qu'on a pour les personnes devant qui l'on parle. L'Exclamation faite par admiration est moins poussée , que celle qui marque de la crainte. Et celle-cy doit être moins élevée , que celle qui exprime une peur subite. On ne doit point s'écrier démesurément devant un Roi ; on peut le faire devant son égal. Astiage après avoir reconnu la vertu d'Harpage , marque supérieurement sa surprise.

Dans l'ame d'un sujet quel courage ! quel zèle !

Que de vertus ! Pourquoi me fut il infidelle ?

DU RECITATIF. 171

Prusias fait voir son appréhen-
sion plus fortement , quand
Nicomede parle avec fierté à
l'Ambassadeur Romain.

Ah ! ne me brouillez point avec la République !

Portez plus de respect à de tels Alliés.

Et Andromaque exprime sa
peur avec encore plus de force,
quand Pirrus lui a dit qu'il
va livrer son fils aux Grecs.

Ah ! Seigneur, arrêtez ! que prétendez-vous faire ?

Si vous livrez le fils, livrez-leur donc la mere;

Vos sermens m'ont tantôt juré tant d'amitié.

Dieux ! Ne pourai-je au moins toucher votre pitié !

Sans espoir de pardon m'avez-vous condamnée ?

Nicomede s'écrie d'un ton
modéré & respectueux , lorsque
Prusias dit à Flaminius , qu'il
envoiera ce Prince en ôtage à
Rome.

Vous m'envoïerez à Rome !

Et il semble qu'on doive lui faire perdre le respect par la prononciation après que Prusias lui a dit

On t'y fera justice;

Va, va lui demander ta chere Laodice.

Le Prince irrité lui doit répondre d'un ton plus élevé, parceque son pere l'a touché par l'endroit le plus sensible.

J'irai, j'irai, Seigneur; vous le voulez ainsi:

Et j'y ferai plus Roi, que vous n'êtes ici.

L'Epizeuxis est une figure qui consiste à répéter un même terme au commencement, ou à la fin de plusieurs phrases, dépendantes du même sentiment; & ce mot doit être prononcé plus fortement que les autres. C'est de cette manière que l'on doit réciter cet en-

droit de l'éclaircissement d'Achille avec Agamemnon sur le sacrifice d'Iphigénie.

Je n'y vais que pour vous, Barbare que vous êtes ;
 Pour vous, à qui des Grecs moi seul je ne dois rien ;
 Vous, que j'ai fait nommer, & leur Chef, & le mien ;
 Vous, que mon bras vengeoit dans Lesbos enflamée,
 Avant que vous eussiez assemblé votre armée :

Enfin la Gradation, qui de degré en degré ajoute à la bonté, ou à la malice d'une action, demande d'abord une voix hardie, & pleine; & qu'elle monte ensuite de plus forte en plus forte jusqu'au dernier membre de cette figure. Ce qui fait que quand elle est longue, peu de personnes sont capables de ménager la différence de ton nécessaire pour détacher toutes les parties de la Gradation. Il n'y en a guere de plus

longue, ny de plus vive, que celle qui suit, où Stratonice rend compte à Pauline de la conversion de Polieucte.

Ce n'est plus cet Epoux si charmant à vos yeux ;
 C'est l'ennemi commun de l'Etat, & des Dieux,
 Un méchant, un infame, un rebelle, un perfide,
 Un traître, un scélerat, un lâche, un parricide,
 Une peste execrable à tous les gens de bien,
 Un sacrilege impie, en un mot, un Chretien ;

Voilà enfin ce que j'ai observé sur les inflexions que l'on doit donner à sa voix dans la Déclamation. Je ferai cependant encore remarquer à celui qui veut s'instruire, que c'est un grand agrément de ménager à propos des silences, & des soupirs dans les grands mouvemens, comme on a acoutumé de le faire dans la musique. Toute la scène de Phedre avec sa Con-

fidente doit être ornée dans la prononciation, de ces soupirs, & de ces silences, plutôt què de reciter avec emphase tous les vers qu'elle contient, comme font presque toutes les personnes qui se mêlent de la déclamer. Car cette maniere de prononcer enflée ne marque point assez l'état violent où Phèdre se trouve; & ne convient pas à la situation d'une femme prête à mourir de la passion qui la devore. Quand on veut trop faire valoir le vers, on diminue l'effet de la passion: Il me semble qu'une voix plaintive & foible, entrecoupée de silences & de soupirs, expose beaucoup mieux au spectateur les mouvemens douloureux de cette scène.

Comme mon travail est une espece de nouveauté , contre laquelle on ne manquera pas de se révolter , je dois répondre à une objection que l'on me fera sans doute. Toutes ces observations ne peuvent conduire que dans le sérieux , ou le sujet est grave & sublime , les personnages élevés , les passions vives. Mais dans le Comique tout cela est inutile.

Ce sera toujours beaucoup que l'on m'accorde une partie de ce que je puis esperer , aujourd'hui que l'on est si avare d'applaudissemens. Cependant je crois avoir travaillé également pour le comique , & pour le sérieux ; & je vais tâcher de le faire comprendre par les observations suivantes.

Il y a des sujets , & des

personnages élevés ; il y en a de communs. Ceux-là demandent une voix sublime , & pompeuse ; ceux-cy n'en exigent qu'une ordinaire , & naturelle. Mais dans l'un & dans l'autre genre , & toutes choses égales , on a besoin des mêmes inflexions pour exprimer les mouvemens. L'amour, la haine, la joie , la douleur touchent dans le comique , comme dans le sérieux. Il seroit, ce me semble , ridicule de penser le contraire. Mais il faut faire attention à ce qu'il y a d'étranger dans l'action ; c'est la différence des personnes , & des caractères : Le Roi , le Héros , le grand homme , n'ont point le ton du Bourgeois : celui-cy ne prononce point comme un paysan , comme un valet.

C'est cette différence, qui est plus étendue dans le comique, que dans le sérieux, qui me feroit dire qu'il est plus difficile de déclamer, ou reciter une Comédie, qu'une Tragédie. Mais avant que j'entre dans le recit comique, je dois faire remarquer qu'il y a du comique sérieux, & du comique burlesque, ou risible. Pour exécuter celui-là, il faut ajouter à un ton purement naturel les observations que j'ai données pour exprimer tous les divers mouvemens que l'Auteur a voulu mettre dans son ouvrage. Mais pour parvenir à exécuter l'autre espece de comique, il faut avoir nécessairement la voix comique; c'est à dire, capable de prendre l'accent qui marque le caractère, ou le ri-

dicule de la prononciation du personnage, dont on recite l'action. Cet artifice consiste à imiter parfaitement la voix tremblante d'un vieillard, le ton d'un fat, d'un petit Maître, d'un Important; la prononciation traînante d'un Normand, l'accent de fausset d'un Gascon, ou d'un yvrogne. Le ton dérangé d'un Suisse, d'un valet, d'un payfan. Il n'y a presque personne qui puisse parvenir en général à cette imitation; & c'est beaucoup qu'un Acteur puisse en atraper un ou deux. Mais quand cela arrive, leur prononciation, telle qu'elle est, doit être soumise aux inflexions nécessaires pour exprimer les passions, & les figures de ces sortes de personnages.

Cependant comme il est tres-

difficile d'aquerir l'imitation dont je viens de parler, je conseille à tout Acteur de ne représenter aucun de ces personnages, s'il n'entre entierement dans son caractère; parceque le spectateur, qui examine tout, comme je l'ai déjà dit, ne seroit point satisfait, s'il manquoit une partie aussi essencielle que celle-là à son Acteur; fit-il d'ailleurs tout ce qui est nécessaire pour détacher, & faire valoir les mouvemens.

Pour ne rien laisser à desirer à mon Lecteur, je crois être obligé de lui dire, que ce qui détermine l'action d'un vieillard, c'est donc une voix foible, & tremblante.

Que le personnage d'un fat, d'un Important, d'un petit Maître demande de la hauteur,

un peu d'élevation dans la prononciation, & une voix un peu traînante.

Un valet veut de l'inégalité dans les tons, dans la quantité. Cette irregularité est ce qui bien souvent fait le comique de ce qu'il dit, quand il le place à propos naturellement ou avec esprit, pour surprendre.

Le Gascon exige une prononciation vive, précipitée, & une voix claire.

Le Normand, le Flamand, & le Suisse la demandent lente, mais inégale sur de certaines syllabes; où ils appuyent plus long-tems les uns que les autres.

On donne de la pesanteur & du dérangement à sa prononciation pour représenter le Payfan.

L'Yvrogne veut une voix claire , entrecoupée ; & inégale dans ses tons , & mêlée de hoquets.

La Précieuse se représente par une voix traînante , à demi pleine , & mal prononcée.

L'Extravagante, ou l'Emportée demande une voix haute , aigue , & précipitée , de manière que l'on n'entende presque jamais les dernières syllabes.

Ces remarques sur le Comique de la voix ne conviennent qu'à ceux qui en ont une capable d'entrer dans le ridicule de la prononciation. Je fais que bien des gens , qui se donnent le plaisir de la Déclamation , s'imaginent avoir cette disposition : mais outre qu'il est difficile d'atteindre la perfection du recit comique ; c'est que

l'on se donne un ridicule dans le monde de le tenter sans succès : Ainsi je conseille à tous ceux qui ont la passion de la déclamation , de s'en tenir au sérieux , qui est beaucoup plus aisé à reciter que le comique.

Tout ce que je viens de dire sur la conduite de la voix dans la Déclamation , est propre à la Lecture , quand on veut la rendre touchante : c'est pourquoi mon Lecteur en fera s'il lui plait l'application, à ce genre de reciter.

Il ne suffit pas de faire un bon usage de sa voix dans la Déclamation , il faut l'accompagner du geste pour donner plus de vraisemblance, & de vivacité à l'action : Et l'éloquence du corps est autant nécessaire à l'Acteur , que celle de la voix.

Mais je sens que je ne dois point entrer dans le détail du geste, comme je l'ai fait pour la variation des tons. Ce seroit, ce me semble, un mauvais goût de travail, que l'on ne me pardonneroit pas. Cependant je crois devoir faire remarquer que bienque la Nature amène, les gestes dans l'action, il y a néanmoins fort peu d'Acteurs qui en aient de beaux, & qui se présentent agréablement. Le commun de ceux qui se mêlent de déclamer, embarrassés dans leur contenance, ne sauroient se dessiner de bon goût; & ils n'ont ny le port, ny la noblesse, qu'exige le personnage qu'ils représentent. Il y a de l'ignoble dans leur personne, dont ils ne peuvent se défendre. On voit des Acteurs qui continuellement

DU RECITATIF. 185

lément immobiles de bras, & de visage, se rendent fades au spectateur. D'autres ont une si fréquente gesticulation, & un déplacement si mal ménagé, que ce sont plutôt des farceurs, que des Acteurs. Enfin il y en a qui se tourmentent comme de vrais forcenés, & qui semblent n'être attentifs qu'à contrarier leur action par leurs gestes. Ainsi que mon Lecteur ne trouve point mauvais si je lui dis en général que l'on doit allier le geste avec le ton de la voix, de manière qu'ils expriment l'action également l'un & l'autre.

Que la grimace n'a jamais été approuvée, ny dans le sérieux, ny dans le comique: mais que chaque passion a son visage. La joie, par exemple,

Q

le demande ouvert ; il est agité dans le péril , & dans la crainte ; on le rend abatu dans la tristesse : Il y a même des Acteurs, si touchés de ce qu'ils recitent, qu'ils vont jusques à répandre des larmes. La colere exige un visage rude , & enflamé ; le mépris veut des regards dédaigneux ; l'Ironie a les siens. Enfin c'est sur le visage que l'on remarque le plus l'effet de la passion : ainsi c'est la partie du geste que l'on doit le plus y accommoder. Je conviens que tout Acteur qui sent ce qu'il dit , peut y réussir ; mais tout Acteur ne le sent pas ; il y en a beaucoup plus de ceux-cy , que des autres. : & l'on ne sauroit bien représenter ce que l'on ne connoît point.

Le geste des bras donne aussi un grand ornement à l'Acteur ;

mais peu en font un usage aisé. Il y en a qui pour vouloir se les rendre faciles, semblent les avoir disloqués. La délicatesse du mouvement des bras est presque aussi difficile à acquérir, que la belle inflexion de voix. Ces Acteurs qui paroissent ne donner de mouvement à leurs bras que par ressort, sont insupportables au spectateur; cette secheresse de geste le dégoûte, & le distrait. Ces grands emportemens de bras ne sont pas moins vicieux; il est désagréable de voir un Acteur les avoir toujours en l'air dans toute leur étendue: Il faut nourrir, pour ainsi dire, & proportionner tous leurs mouvemens avec entente, ne point forcer la Nature dans ses gestes, non plus que dans sa voix: & suivre avec esprit

Q.

la passion , ou la figure , que l'Auteur a employée : Le goût conduit dans cet agrément de la Déclamation.

Je ne puis trop recommander à celui qui s'en voudra faire une étude pour le besoin , ou pour le plaisir , de déclamer en homme de qualité , & d'éviter l'action du Comédien : Car , comme je l'ai dit ailleurs , je mets , une grande différence entre l'un & l'autre. Le Comédien fait son métier par des principes grossiers , & le plus souvent faux : L'Acteur donne à son jeu toute la délicatesse , tout le vrai , que la Nature exige. Celui-là travaille le plus souvent sans connoissance , sans sentiment : Je suppose celui-cy ne avec toutes les lumières dont il a besoin pour décou-

vrir le véritable sens d'un Auteur ; & avec toutes les dispositions nécessaires pour le sentir, & pour le rendre : sans quoi je ne lui conseille point de se donner ridiculement en spectacle. Qu'il ne me réponde pas qu'il est aplaudi ; car je lui repliquerai que ce sont de fades adulateurs, ou des gens sans discernement, qui le deshonorent par leur aprobation.

Qu'au nom de Comédien, dont je viens de me servir, ceux qui composent la Troupe du Roi, ne s'imaginent point que c'est d'eux dont je veux parler ; qu'ils ne me fassent point un procès sur cela ; car je leur déclare que je n'ai fait aucune attention à ce qui regarde leur maniere de déclamer, en faisant mon travail :

Et je n'ai garde de trouver à redire à des Acteurs consommés, qui font aujourd'hui le plaisir de Paris ; ce seroit attirer le Public contre moi.

Mais, me dira-t-on, s'il faut savoir si parfaitement l'effet des Accens, de la Quantité, & de la Ponctuation, s'il est nécessaire d'avoir une voix susceptible de toute inflexion, & distincte dans tous les tons ; s'il faut observer autant de préceptes que vous nous en donnez, pour la conduire, & pour y allier les gestes ; s'il faut enfin avoir autant d'esprit & de sentiment que vous le dites, pour connoître, & pour rendre le sens d'un Auteur, il n'y a donc guere de bons Acteurs : Cela est vrai. Et je ne veux, pour le prouver,

que les regrets du public, d'avoir perdu ceux qui ont excellé.

On me dira peut être encore que les regles que je donne sont imaginaires, & indifférentes; que même à les observer on pouroit ne point réussir; qu'enfin les bons Acteurs ne l'ont point été par ces principes; mais seulement par un bon esprit, & des entrailles, regles suffisantes pour se conduire dans l'action, sans s'embarasser de tout ce fatras de préceptes.

Je répons premièrement, que quelque bon esprit, quelque sentiment que l'on ait, on ne découvre point; on ne sent pas dès les commencemens le sens d'un Ouvrage; il faut de l'habitude pour y parvenir: En

second lieu on ne fait point prendre, à sa voix, & à ses gestes les inflexions & les mouvemens qui conviennent, sans expérience; & sans faire de profondes reflexions sur l'action: Il n'y a personne qui raisonnablement puisse me soutenir le contraire. C'est dans la vue d'épargner de la peine, & de fixer un usage qui me paroît bien établi, que je me suis déterminé à travailler: Et je me flate que l'on trouvera quelque utilité dans mon ouvrage. Il ne me reste plus pour l'achever, que de traiter du chant: ce que je vais faire dans le Chapitre qui suit.



CHAP.



CHAPITRE VIII.

Du Chant.

VOici encore un grand sujet , depuis que la Musique est devenue si fort à la mode ; sans même la savoir on chante , on veut juger d'un Opera ; le peuple des gens de spectacle s'écrie au milieu du Parterre ; Oh ! le beau , ou le mauvais Recitatif ! oh ! les bonnes , ou les mauvaises paroles ! On diroit à les entendre applaudir , ou décrier avec assurance , qu'ils sentent & qu'ils connoissent , comme d'habiles personnes ! Ah ! mais , me dira quelqu'un , je ne suis point affecté par les paroles , ou par

la Musique : Donc le Poëte, ou le Musicien n'a pas relissi. Quand vous m'aurez convaincu, vous qui décidez si fièrement, que vous avez un heureux discernement, pour rendre justice à un Auteur ; que vous avez le goût assez formé, l'organe assez bien disposé, pour distinguer de bonne d'avec de mauvaise Musique ; je passerai condamnation de votre jugement : Mais je ne vois en vous qu'un homme abonné, assidu au spectacle ; c'est là tout votre mérite : votre goût est grossier, incertain ; vous n'avez aucun principe pour juger sainement d'un ouvrage. Vous êtes un grand homme d'ailleurs, si vous voulez ; mais renfermez-vous modestement dans votre état ; & craignez d'être

aprofondi ; l'Auteur que vous maltraitez , peut devenir de mauvaise humeur : & le travail de celui que vous louez, interesse publiquement votre réputation. Laissez donc aux gens du métier , ou à ceux dont le goût est reconnu solide & délicat , à décider d'un ouvrage. Ce n'est point en écriminant que je parle ; je n'ai jamais travaillé pour le Theatre ; mais je ne puis voir , sans un peu d'indignation, l'injustice que l'on fait souvent aux Poëtes , & aux Musiciens , ils sont tous les jours à la merci du caprice , & des ignorans , & malheureusement , c'est le parti le plus nombreux , dont je ressentirai peut-être les coups à mon tour.

La Musique vocale est une

espece de langue , dont les hommes sont convenus , pour se communiquer avec plus de plaisir leurs pensées , & leurs sentimens. Ainsi celui qui compose de cette sorte de Musique , doit se considérer comme un Traducteur , qui en observant les regles de son art , exprime ces mêmes pensées , & ces mêmes sentimens.

C'est une grande question de savoir si la Musique ajoute à la passion , ou si elle la diminue. Pour décider ce problème , il faut établir pour principe , que la passion ne sauroit être exprimée que par les accens , par la prononciation , & par les gestes qui lui sont propres. Or il est impossible , en conservant les regles de la Musique , de donner à la pas-

* DU RECITATIF. (197

sion ce que je viens de dire ; il n'y a que la seule Déclama- tion qui puisse le faire. Donc toute passion assujettie aux in- tervalles , & aux mesures de la Musique , perd de sa force. En effet on ne peut donner aux syllabes la quantité qui leur a été déterminée : on ne sau- roit varier ses accens suivant les passions , ou les figures ; on ne peut donner à ses gestes la vi- vacité , & la délicatesse qu'ils doivent avoir ; en un mot la passion ne sauroit être mesurée. Ce que j'espère prouver dans la suite. Si la Musique vocale cause communément du plai- sir , c'est qu'on est dédommagé du tort que les intervalles font aux paroles , par la voix agréa- ble, & par l'artifice de l'Acteur, qui quand il a le sentiment

juste, s'écarte des mesures de la Musique pour approcher le plus qu'il peut de la manière dont la passion doit être exprimée.

Il faut considérer la Musique vocale dans le Musicien, qui la compose; dans l'Acteur, qui la chante; & dans la personne, qui l'écoute. La science, & le goût sont nécessaires à celui qui compose: Celui qui chante a besoin d'art, de science, & de discernement: Et celui qui écoute, doit avoir toutes ces parties pour juger seulement.

Si le premier ne fait parfaitement la Musique, & l'effet que les différens tons peuvent faire sur les paroles, qui expriment une action, suivant le goût le plus général.

(car c'est à ce Musicien à conduire la voix de l'Acteur par la disposition de ses intervalles) il n'aura jamais de succès dans la composition de la Musique vocale.

Le second doit avoir non seulement les mêmes connoissances pour bien exécuter ; mais encore l'intelligence nécessaire pour sauver les défauts que le Compositeur , contraint par les regles de la Musique , n'aura pu éviter.

Et enfin celui qui aime cette sorte de Musique , n'en doit point juger , s'il en ignore les principes , & les effets que la note peut faire sur l'expression : s'il n'a le discernement assez juste ; & l'organe assez bien disposé , pour découvrir l'intention du Poëte , & du Musi-

cien. Alors s'ils n'ont pas réussi, ce qui n'arrive que trop souvent, il peut les condamner.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent est nécessaire pour composer, pour chanter, pour discerner.

Les Musiciens admettent de trois genres de paroles mises en musique, le Recitatif; l'Air; le Canevas, ou la Parodie.

Le Recitatif sont les paroles d'une piece de théâtre, ou autre sujet, assujetties aux intervalles de la musique; & qui ont une telle liaison à cette piece, ou à ce sujet, qu'elles ne peuvent en être détachées, & représenter une action parfaite.

L'Air, sont des paroles qui expriment une passion, une pensée, ou une action, qui seule peut former un sens complet,

sans avoir une liaison nécessaire avec une autre.

Je fais remarquer que beaucoup de ceux qui composent la Musique d'un Opera, avides de répandre bien des airs dans leur travail, pour prévenir le Public à leur avantage, prennent souvent pour chanson, ce qui est purement du recit; c'est à dire, ce qui ne sauroit être détaché du sujet sans l'altérer: & au lieu par là de relever leur ouvrage, le défigurent tellement, qu'il n'a plus de suite: Car la Musique doit avoir ses caractères, ses liaisons, conformes à celles qui sont ménagées par l'Auteur des paroles. Ce défaut arrive de ce que le Compositeur, peu rempli du sujet du Poëte, peu sensible à ses expressions, n'a que la Mu-

sique en vue , & ne fait nulle attention aux mouvemens qui lui sont prescrits par les paroles.

Les Vers de l'Air , ou du Recitatif, se composent avant que d'apliquer les notes aux paroles : Au contraire du Canavas , ou de la Parodie , qui sont des paroles que le Poëte applique à une musique déjà composée.

Pour faire connoître à un Acteur , comment il doit chanter , & à un Auditeur , comment il doit décider du chant, je crois qu'il est nécessaire de les instruire des regles que le Compositeur & le Poëte doivent observer , pour mettre des paroles en musique avec goût , & pour en apliquer de même à des notes déjà arangées.

Celui-là doit entrer dans le

sens de l'Auteur des paroles, comme s'il les avoit composées lui-même ; & encore plus, s'il m'est permis de le dire, puisqu'il doit en arranger les syllabes sous des tons, & les soumettre à des intervalles qui ne conviennent point à la nature de l'action ; de manière pourtant que nous en soyons touchés.

Ainsi dans la longueur, ou dans la brièveté des syllabes, dans le caractère de l'expression, il doit garder la proportion la plus approchante de leur mesure naturelle, & le plus de convenance qu'il est possible des tons de Musique, avec ceux qui exprimeroient le sentiment par la déclamation.

M^r de Lulli excelloit dans cette connoissance. Quand, par exemple, il a voulu exprimer la

situation d'un Amant qui se plaint , il a donné à ses tons une longueur proportionnée à cette situation. Mais il n'a point disproportionné l'étendue de ses intervalles , comme font les Compositeurs ordinaires , qui se mêlent de mettre des paroles en musique. Que l'on se souvienne de ces endroits d'Amadis , & de Roland , on sentira tout l'artifice avec lequel cet Auteur a ménagé ce deux morceaux.

Bois épais , redouble ton ombre ;

Tu ne saurois être assez sombre ;

Tu ne peux trop cacher mon malheureux amour ,

Je sens un désespoir , dont l'horreur est extrême :

Je ne dois plus voir ce que j'aime ;

Je ne puis plus souffrir le jour.

Ah ! j'attendrai long tems , la nuit est loin encore ,

Quoi ! le soleil veut-il luire toujours ?

DU RECITATIF. 205

Jaloux de mon bonheur il prolonge son cours,

Pour retarder la beauté que j'adore.

O nuit ! favorisez mes desirs amoureux, &c.

Messieurs des Touches , & de la Barre nous ont fait voir par des morceaux de pareille beauté qu'ils nous ont donnés, qu'ils entendoient parfaitement cette partie du Musicien.

M^r de Lulli est entré avec la même exactitude , avec la même délicatesse dans les autres passions , dans les autres caracteres qu'il a voulu peindre : de maniere qu'en modulant toujours sagement , il a conservé une proportion convenable avec les regles de la Déclamation. Ainsi l'Acteur qui exécute, n'a point de peine, il se plaît à chanter ces endroits ; & celui qui écoute ne perd point le sentiment , & jouit en même tems

du plaisir d'entendre d'excellente musique : il la saisit dès la première fois qu'il l'entend, parce qu'elle est dans la nature.

Mais il faut être plus que Musicien pour en composer de si bonne. Si l'on n'a du savoir, du goût, du commerce, de l'esprit, du sentiment, on n'y réussira jamais. Ces Compositeurs qui n'ont que la science de la Musique en partage, renversent tellement l'ordre naturel de l'expression, dérangent si fort les tons nécessaires aux passions, qu'ils ne font aucun effet sur notre cœur, parce qu'ils portent à un intervalle déraisonnable les termes qui doivent nous toucher. Ils altèrent tellement la quantité de leurs syllabes, qu'on ne les reconnoît

plus. J'en donneroïs une infinité d'exemples, si je n'étois plus attentif à conserver la réputation de ceux qui les ont composés, qu'à paroître connoisseur. Ils pourront me répondre que M. de Lulli, tout habile qu'il étoit, est tombé dans ce défaut. S'ils reconnoissent la faute, ils doivent l'éviter avec soin, & ne pas l'imiter si souvent, dans un défaut que l'on rencontre si peu dans ses ouvrages.

Un Compositeur doit connoître parfaitement les effets de la ponctuation, pour ne point confondre un sens avec l'autre; ou pour ne point mettre sur les mêmes notes des passions, des figures opposées; pour ménager à propos les silences, les soupirs usités dans la musique.

Je citerois des morceaux les plus essentiels d'un Opera, & qui en devoient être les plus touchans, où ces trois défauts sont grossièrement marqués, & ont fait manquer l'effet que l'on devoit attendre des paroles. A qui doit-on après cela attribuer leur peu de succès ?

Le Musicien qui compose sur des paroles, doit indispensablement savoir les regles de la Déclamation, pour les appliquer à son chant le plus qu'il lui sera possible. M^r de Lulli y étoit fort attentif. On le remarque dans la parenthese suivante, que tout autre que lui auroit peut-être manquée.

Le vainqueur de Renaud, si quelqu'un le peut être,

Sera digne de moi.

La parenthese, si quelqu'un le

le peut être, est si bien disposée, que l'on pourroit chanter, *le vainqueur de Renaud sera digne de moi*, sans altérer le sentiment ny la modulation. C'est en cela suivre le précepte que j'ai donné pour les parenthèses, que l'on doit détacher par un ton différent de ce qui précède, & de ce qui suit.

En composant de la musique vocale, on ne doit nullement ignorer la prononciation & la quantité, pour ne point donner à des syllabes longues, des notes breves; à des syllabes sourdes, des tons élevés; & ainsi du contraire: pour ne point placer des roulades, ou des tenues, sur celles qui n'en sont point susceptibles. Défauts qui sont très-fréquens dans la composition, soit que le Musicien

ait été contraint par les regles de son Art ; soit qu'il n'ait pas eu l'esprit de les éviter.

Je crois devoit avertir le Compositeur, de ne point chercher avec affectation à convenir par sa musique à la signification d'un terme. Ce n'est point une regle de mettre des roulades sur ceux-cy, par exemple, *coulez ; volez* ; des tenues sur les suivantes, *éternelle, repos*. Les termes seuls, comme je l'ai déjà fait remarquer, n'expriment point un sentiment ; mais l'expression entiere, & ces divertissemens de musique alterent la passion ; & désignent plus le Musicien, que l'homme d'esprit.

Cependant il faut donner quelque chose à celui-là, & lui permettre de faire paroître

son art dans les Chœurs ; & sur des termes , où la beauté du chant peut souffrir des tenues ; ou des roulades : Mais l'usage fréquent & mal entendu en est tres-vicieux ; & je ne comprends pas comment des Compositeurs , tres-habiles d'ailleurs , se sont avisés dans ces derniers tems , d'appliquer de la musique composée dans le goût Italien, sur des paroles Françoises, dont ils font rouler les syllabes sans raison, & sans sentiment : c'est bannir de la Musique vocale, l'expression, qui est seule capable de nous toucher le cœur. Et si on applaudit à ces Messieurs , qui n'ont en vue que de faire paroître de la diversité dans leur composition , ils vont donner à notre Musique vocale le ri-

dicule que l'on reproche à celle d'Italie. Mais ce ridicule est beaucoup plus sensible dans notre langue, que dans l'Italienne.

L'Auteur qui place un *Canevas*, devoit savoir la Musique aussi parfaitement que le Compositeur doit connoître le sens des paroles. Car rien n'est de plus ridicule que ces expressions employées sous de la Musique, dont le caractère ne convient nullement aux paroles. Je n'oserois en citer des exemples, qui prouveroient ce que je dis: Ce défaut est commun aujourd'hui. Mais je puis avancer que M^r Quinaut, soit de lui-même, soit qu'il fût conduit par M^r de Lulli, en fesoit de tres heureux, tels que celui-cy.

DU RECITATIF. 213

La grandeur brillante,
Qui fait tant de bruit,
N'a rien qui nous tente
Le repos la suit:
Malheureux qui la suit,
Fortune volage,
Laissez-nous en paix,
Vous ne donnez jamais
Qu'un pompeux esclavage ;

Tous vos biens n'ont que de faux attraits.

Et comme le Poète & le Musicien n'en savent pas ordinairement plus l'un que l'autre, pour allier le caractère de la musique avec celui des paroles, delà vient que nous esuyons souvent le chant ridicule de tres-mauvais Canevas. Ce seroit répéter continuellement, que de faire remarquer à un Auteur les regles qu'il doit observer pour en faire de bons. Il suffit de lui représenter qu'il est nécessaire qu'il con-

noisse la valeur des notes , & la portée de leurs intervalles ; pour y allier des termes & des silabes , qui leur conviennent , suivant les principes que j'ai établis. Il est vrai que le Compositeur, pour conduire le Poëte qui ne fait point de musique , a acoutumé de lui donner des silabes longues , ou breves suivant ses notes. Mais ces silabes désignent-elles le caractère, ou la passion ? Au contraire elles gênent davantage le Poëte, qui en sachant la musique , est plus en état de l'allier avec ses paroles.

Le Poëte & le Musicien doivent absolument connoître l'effet que le chant fait sur les mots, afin de choisir ceux qui se prononcent avec le plus de douceur : car il y en a dont la pro-

DU RECITATIF. 215

nonciation est si désagréable, que l'oreille du Spectateur en est rudement affectée. Ces termes doivent être rejetés de la musique; & on ne les connoît que par la délicatesse de l'oreille.

Cependant comme le Canevas n'est point ordinairement fort essentiel à une pièce, il n'est pas dangereux qu'il fléchisse un peu sous la musique: mais les autres paroles doivent absolument la dominer pour plaire.

Présentement que voila l'Acteur préparé sur tout ce qui regarde le chant, je n'ai que trois remarques à lui faire faire, avant qu'il se commette à chanter, dans le dessein de plaire à ceux qui l'écoutent.

Comme j'ai fait voir que con-

stamment la Musique altéroit l'effet de l'expression, par des mesures & des intervalles qui ne lui conviennent point ; & que nous avons besoin d'être dédommagés de ce défaut par le son d'une belle voix, par une harmonie bien ménagée, & par la délicatesse de sentiment de celui qui chante ; il s'ensuit de là que l'Acteur est celui qui doit le plus au Spectateur. Car bien que le Compositeur doive par la disposition de ses notes, imiter le plus qu'il peut la Nature ; néanmoins l'Acteur a la voix, le geste, & le sentiment pour exprimer la passion.

Ainsi toute personne qui chante dans le dessein de plaire à ceux qui l'écoutent, doit avoir une voix touchante : quelque art que l'on puisse avoir,

il

DU RECITATIF. 217

il est difficile de faire passer une voix disgraciée.

L'Acteur doit se faire une étude particulière de prononcer distinctement chaque syllabe, à quelque élévation, ou à quelque profondeur que le Compositeur l'ait portée. Il y a des voix si confuses, quoique belles, que l'Auditeur perd tout ce qu'elles prononcent; le Spectateur alors n'étant frappé que des tons de la Musique, c'est là bien souvent ce qui lui fait dire que les paroles ne valent rien, sans les avoir lues: & peu s'en faut qu'il ne dise aussi qu'elles sont mauvaises; parcequ'elles ne se font pas bien entendre dans la bouche de l'Acteur. Ainsi avant que de chanter un morceau de Musique, on doit bien consulter l'é-

tendue de sa voix , pour ne point dérober à l'Auditeur le plaisir d'être touché par le sentiment exprimé par les paroles ; en même tems que la mélodie du chant , & l'harmonie de toutes les parties de Musique frappent agréablement son organe.

Le Compositeur , comme je l'ai déjà remarqué , étant souvent contraint par les regles de son art , de déranger la quantité des syllabes , c'est à un habile Acteur à suppléer à ce défaut , en faisant longues les syllabes qui doivent l'être , & breves , celles qui sont breves , sans faire attention à la longueur , ou à la brieveté de la note , à laquelle elles sont assujetties. Par exemple , dans la scène de Zangaride dans Atys , si l'on chantoit , *Ô vous me laissez*

seriez mourir, suivant la note des deux premières syllabes, se seroit beaucoup plus long que vous ; ce qui seroit contre les regles les plus communes de la quantité. Ainsi celui qui chante prend de la note de la première syllabe pour mettre sur la seconde, afin de donner plus de justesse à son expression. Et il est si vrai que l'on doit en user de cette maniere dans les endroits passionnés, que l'on n'y doit point battre la mesure, parceque l'Acteur doit être le maître de son chant pour le rendre conforme à son expression ; & l'acompanement doit aussi être assujetti à sa maniere de chanter. On ne sauroit mieux remarquer la vérité de ce que je dis, que dans l'endroit de Phaëton, où Libie chante

T 2

Que l'incertitude

Est un rigoureux tourment.

&c.

A le chanter selon la note, on acusera sans doute M^r de Lulli d'avoir travaillé cet endroit extravagamment, par rapport à la situation où doit être Libie. Mais si on le chante comme le fesoit l'Actrice, à qui on l'avoit confié dans les commencemens, on sentira toute la passion qui y doit être: au lieu qu'à l'entendre, comme on l'exécute communément, il semble que cet air a été fait pour réjouir l'Auditeur.

J'infère de ce principe, qu'il faut absolument observer, pour bien chanter; que l'Acteur doit connoître parfaitement les règles de la quantité, & l'effet des passions, pour donner aux

termes , & aux syllabes l'intervale , & la force qu'il convient pour toucher le Spectateur. Car bien que l'on doive porter sa voix au ton que le Musicien a prescrit ; cependant ce même ton doit être prononcé avec plus ou moins de poitrine, selon la passion , ou la figure qui regne dans l'expression. La tristesse , l'amour , la douleur , par exemple , demandent un ton tendre , & foible ; tel qu'il le faut pour chanter tout ce que prononce Atys dans la scène de Zangaride. L'empyement, la jalousie, le veulent élevé & vif, comme on le doit donner à ce bel endroit de Persée où Phinée chante.

Non, je ne puis souffrir qu'il partage une chaîne,
Dont le poids me paroît charmant :

T 3

Quand vous l'acableriez du plus cruel tourment,
Je serois jaloux de sa peine.

Ce seroit répéter tout ce que j'ai dit dans le Traité de la Déclamation, que de donner des exemples pour prouver que l'Acteur qui chante, quoiqu'assujetti aux tons du Compositeur, doit cependant suivre les accens que j'ai prescrits pour tous les mouvemens que les paroles expriment; pour tous les caracteres que les personnages que l'on fait parler, exigent. On voit donc par cette démonstration, car constamment c'en est une, que l'Acteur qui chante doit absolument suivre toutes les regles de la Déclamation; & que si nous avons si peu de personnes qui animent leur chant, c'est que le nombre de ceux qui déclament bien est fort

petit. Si l'on vouloit se donner un peu de peine pour acquérir cette connoissance, on pourroit sauver le dommage que la Musique apporte à l'expression; désintéressée, comme j'ai dit, que l'on pourroit l'être par une belle voix, & par des accords bien ménagés.

Le mérite d'un Acteur, qui par son chant satisfait le Spectateur, est encore plus grand que celui de l'Acteur qui déclame, puisque celui-là a plus de parties à allier ensemble, & des inconveniens à prévenir. Car supposé, & c'est beaucoup, que de le présumer, qu'il se trouve des personnes qui connoissent parfaitement le sens des paroles, & qui sentent les mouvemens qu'elles expriment, il faut qu'ils fassent un tour agréa-

ble de la Musique, de la prononciation, & du geste, quand ils se donnent en spectacle : ce qui fait que lorsqu'un bon Comédien a la voix favorable pour le chant, il l'exécute à la satisfaction de ceux qui l'écou- tent ; & son chant tranche si fort en bien avec celui des autres, que c'est une preuve incontestable de ce que j'avance. C'est un avantage pour celui qui chante, dans des endroits où l'on ne peut mettre le geste en usage, de pouvoir s'en épargner le mélange avec la voix ; car c'est le plus difficile à ménager dans l'action du chant ; parceque les mouvemens en sont oposés à la mesure de la Musique ; & il faut un grand goût pour les faire durer avec grace pendant l'intervale de

cette mesure ; de maniere que le Spectateur n'aperçoive point de contraste , ou une contenance immobile tres-desagréable.

On dira sans doute que toutes mes reflexions , supposé qu'on veuille m'en passer la nécessité pour bien chanter , ne regardent que le Recitatif , ou les grands airs où regne la passion. Mais que pour exécuter des paroles qui n'expriment que des pensées communes , telles qu'on en place sous des giges, sous des menuets, ou autre Musique de mouvement , il n'y a absolument qu'à s'attacher à la note , sans s'embarrasser des expressions.

Il est aisé de répondre à cette objection. Car il n'y a point de ces paroles qui n'aient un caractère particulier , par ra-

port à la pensée qui les termine ordinairement, soit qu'elle roule sur la tendresse, soit sur l'infidélité, ou la constance, ou que ce soit une air à boire. Or tout cela est caractérisé différemment; & si celui qui le chante ne l'anime suivant les règles que j'en ai données dans la Déclamation, je puis conclure qu'il ne chante point des paroles, mais des notes. Encore un coup, que l'on observe la manière dont les bons Comédiens chantent ces petits airs, on verra qu'ils demandent la même attention que les autres, quelque vive, quelque légère que soit la Musique, sous laquelle on a assujetti ces paroles. Je ne veux encore, pour prouver ma proposition, que faire remarquer le sentiment

commun que l'on se fait de ceux qui composent ces petits airs. Un tel Musicien , dit-on , excelle dans les airs à boire ; un autre fait de bons printems : cependant ils sont également forts dans la Musique. Qui peut donc les distinguer , si ce n'est que l'un fait mieux que l'autre disposer ses notes convenables à l'une de ces deux especes de paroles , dont le caractère est différent de celui de l'autre espece ? Et c'est cette différence que je veux que l'on fasse sentir en chantant ; autrement l'on deviendroit fade ; on fraperoit l'organe avec justesse à la vérité , suivant les regles établies par la Musique ; mais on ne satisferoit point l'esprit , on ne toucheroit point le cœur de ceux qui entendroient chan-

ter. Je puis ajouter que si l'on doit seulement suivre la note, pour bien chanter, de la Musique appliquée sur des paroles sérieuses; & celle que l'on place sur des paroles comiques, devroient être chantées, devroient affecter également. Il est absurde de le penser: Il y a donc une action différente à donner à ces deux especes de paroles. Ainsi je conclus enfin que celui qui chante, doit entièrement connoître le sens de ses paroles, pour leur donner, en conservant la justesse de sa note, les accens qui conviennent à l'expression.

Je puis inférer de tout ce que j'ai dit sur le chant, que si celui qui compose, celui qui chante ont tant de connoissances à aquerir pour avoir dû

(succès, que celui qui juge de leur ouvrage, & de leur action, le doit faire avec bien de la retenue; puisqu'il doit avoir pour cela les mêmes connoissances, qui se rencontrent très-rarement dans une personne qui a bien d'autres occupations, que de s'appliquer à connoître les secrets de la Musique, & de l'action. Que ce particulier ne s'imagine pas que pour savoir un peu de Musique, il soit en état de juger du chant: que parcequ'il n'a point été affecté, l'expression ou la note ne vaut rien. C'est à lui-même qu'il doit s'en prendre. Il ne voit pas qu'il a un esprit épais, qui ne peut pénétrer le sens de l'expression; qu'il n'a point de délicatesse de sentiment, pour être touché par une passion

adroitement ménagée ; qu'il a l'organe trop grossière, pour recevoir les tons touchans d'une agréable mélodie, & les accords d'une harmonie parfaite. Cependant que l'on ne présume point que j'interdise la décision à tous ceux qui ne savent pas la Musique: je serois injuste; le goût suffit pour juger. Ce goût, qui est un sentiment de justesse que l'on a pour toutes choses suivant les regles les plus raisonnables, & les plus reçues parmi les hommes, peut se rencontrer dans toutes sortes de personnes. Et celui-là a le goût plus formé, qui approfondit le plus, qui a l'esprit le plus délié, le sentiment le plus vif & le plus délicat. Il est vrai que tout homme croit que c'est là son partage, & que le plus

pesant Juge s' imagine être le plus seur. C'est un malheur pour ceux qui se livrent au Public; je l'ai déjà dit; il est impossible de rencontrer le sentiment général; & celui-là réussit le mieux, qui en approche le plus.

FIN.



A P R O B A T I O N .

J'A I lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé, *Traité du Recitatif, dans la Lecture, dans l'Action publique, dans la Déclamation, & dans le Chant.* L'Auteur m'y a paru exact, & très-versé dans la matiere qu'il traite. Ainsi je ne doute pas que le Public, qui avoit besoin d'un pareil ouvrage, ne le recoive avec plaisir, & avec reconnaissance. Fait à Paris ce 17. Septembre 1766.

L A M A R Q U E T I L L A D E T .

P R I V I L E G E D U R O I .

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre; A nos amés & feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieu-

tenans

ténans Civils, & autres nos Justiciers
& Officiers qu'il appartient, Salut.
Notre bien-ami le Sieur de GRIM-
MAREST, Nous a fait exposer qu'il
desireroit faire imprimer un Livre de
sa composition, intitulé, *Traité du*
Recitatif dans la Lecture, dans l'Ac-
tion publique, dans la Declamation,
& dans le Chant, s'il Nous plaisoit
lui acorder nos Lettres de Privilege
sur ce nécessaires; A CES CAUSES,
Nous lui avons permis, & permettons
par ces Presentes de faire imprimer
par tel Imprimeur & Libraire qu'il
voudra choisir, en telle forme, mar-
ge, caractere, en un ou plusieurs vo-
lumes. & autant de fois que bon
lui semblera, & de le faire vendre
par tout notre Royaume pendant le
tems de trois années consecutives; à
compter du jour de la date desdites
Presentes. Faisons défences à toutes
sortes de personnes de quelque qua-
lité & condition qu'elles soient, d'en
introduire d'impression étrangere en
aucun lieu de notre obéissance, &
à tous Imprimeurs Libraires, & au-

tres, d'imprimer, faite imprimer, & contrefaire ledit Livre en tout ny en partie sous quelque pretexte que ce soit sans la permission expresse & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, un tiers au Dénonciateur, & l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens, dommages, & interets; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de ce jour; que l'impression dudit Livre en sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre tres-cher & feal Chevalier Chan-

Chancelier de France le Sieur Phelypeaux
Comte de Pontchartrain, Comman-
deur de notre Ordre; le tout à peine
de nullité des Presentes; Du contenu
desquelles Vous mandons & enjoin-
gnons de faire jouir ledit Sieur de Gri-
marest Exposant, ou ses ayans cause,
plénement & paisiblement, sans souf-
frir qu'il leur soit fait aucun trouble
ou empêchement. Voulons que la
copie desdites Presentes, qui sera im-
primée au commencement, ou à la
fin dudit Livre, soit tenue pour bien
& dûement signifiée, & qu'aux co-
pies collationnées par l'un de nos amés
& feaux Conseillers & Secretaires,
foy soit ajoutée, comme à l'Original
Commandons au premier notre Huis-
sier ou Sergent, de faire pour l'ex-
cution des Presentes, tous Actes re-
quis & nécessaires, sans autre per-
mission, nonobstant clameur de Ha-
ro, Charte Normande, & Lettres
à ce contraires; Car tel est notre
plaisir. Donné à Versailles le troisié-
me jour d'Octobre, l'an de grace
mil sept cens six, & de notre regne

le soixanté quatrième, signé Par le
Roi en son Conseil, DES VIEUX.

Registré sur le Registre N^o 2, de la
Communauté des Libraires & Imprimi-
meurs de Paris, pag. 141. N^o 304,
conformément aux Reglemens, & no-
tamment à l'Arrest du Conseil du 13.
Aoust 1703. A Paris ce cinquiesme
jour d'Octobre mil sept cens six.
GUBERIN Syndic.

Fautes à corriger.

je soutens, pag. 42. lig. 7. lisez, je
soutiens.

suspendre, pag. 82. lig. 21. lisez, sou-
tenir.

sont précipités, pag. 95. lig. 13. lisez,
se sont précipités.

Les microfiches ci-jointes présentent certains défauts ou lacunes inhérents au document original. Nous vous prions de nous en excuser.

Reliure trop serrée

Document original de très mauvaise qualité

Graphisme défectueux